



**HAL**  
open science

## Les débuts du Bronze final

Jacques Buisson-Catil, Joël Vital, Gérard Sauzade

► **To cite this version:**

Jacques Buisson-Catil, Joël Vital, Gérard Sauzade. Les débuts du Bronze final. Âges du Bronze en Vaucluse, Editions Barthélemy; Département de Vaucluse, pp.136-169, 2002, Notices d'Archéologie Vauclusienne 5. hal-04576454

**HAL Id: hal-04576454**

**<https://hal.science/hal-04576454>**

Submitted on 15 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# ■ Les débuts du Bronze final

LES TRAVAUX SUCCESSIFS conduits il y a une trentaine d'années par C. Lagrand sur le Bronze final de Provence (1968, 1976) illustrent bien les difficultés rencontrées dans la définition chronologique et la détermination des affinités culturelles des sites de cette période. Le petit nombre de contextes régionaux de référence, la faiblesse et l'ancienneté des données relatives au monde italique, avec lequel la Provence nourrit de nombreuses relations, constituaient autant de facteurs limitants. Cet état de fait explique qu'à l'époque la typochronologie des mobiliers ait connu quelques fluctuations, qui ne sont pas encore totalement levées. Cela conduisait notamment à penser que le développement du Bronze final en Provence, notamment du point de vue démographique, ne débutait réellement qu'avec le stade intermédiaire (BF2). La situation s'est depuis clarifiée pour le Bronze moyen (Vital 1999), ce qui a permis de revenir sur le constat précédent face à la densité des découvertes du Bronze moyen 3. Ainsi, les <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècles av. J.-C. constituent des périodes de renouvellement culturel marqué par une plus forte occupation du sol.

À l'inverse, l'état des connaissances relatives au début du Bronze final reste toujours confus, les phases intermédiaire et finale s'étant vues récemment éclairées par plusieurs découvertes rhodaniennes ou de Provence centrale.

Les témoins vauclusiens demeurent peu explicites, les traces d'occupation du rocher des Doms à Avignon et du plateau des Lauzières à Lourmarin ne permettant pas de commentaire poussé.

La situation a évolué néanmoins à la faveur des fouilles conduites dans l'aven des Fourches I à Sault, dont les résultats ont été récemment publiés (Buisson-Catil, Sauzade et coll. 1997) et par un nouvel examen diagnostique de séries plus anciennes de mobiliers rassemblés à partir des travaux de G. Sauzade (1983) et mené dans la perspective de

ces *Notices*. Ces sites constituent autant de points de référence : les fosses de La Rouyère pour le Bronze moyen, celle de Claparouse à Lagnes pour le Bronze final débutant par exemple.

L'emprise territoriale ne semble pas chuter au début du Bronze final. Des passages répétés sont attestés dans les cavités, grotte du Levant de Leunier à Malaucène et du Castellaras à Monieux, aven du Contadoux à Sault, abri du Merle 2 à Méthamis et sites du Luberon occidental (Vidauque à Cheval-Blanc, Buoux Le Chaos), ainsi que sur les sites perchés, ou en plaines, évoqués plus haut.

Les sépultures en grotte sont connues dans l'aven des Esclargades à Lagnes, dans la grotte Saint-Gervais à Bonnieux, peut-être au Contadoux. À Lourmarin, le site des Lauzières, malgré les destructions infligées par les travaux de l'ONF, conservait les vestiges de possibles tombes en fosse ou sous terre.

Alors qu'il s'agit dans tous ces cas d'inhumations, une attention particulière doit être portée à la présence à Buoux d'une incinération accompagnée d'une stèle d'inspiration hispanique à figuration (Buoux-Salen). Cette découverte confirme l'extension, certes encore peu marquée, de ce nouveau rituel funéraire après les témoignages apportés par les sites plus orientaux du dolmen des Peyraoutes à Roquefort-les-Pins et de Nice boulevard Youri, ou plus septentrionaux dans la vallée du Buech (Chabestan).

Ce semis de découvertes indique clairement que différents milieux topographiques sont occupés et remplissent des fonctions multiples, bien que ne témoignant que modestement des activités réelles qui se développent à l'époque.

La chronologie traditionnelle isole deux phases principales pour les débuts du Bronze final, 1 et 2a, entre 1350 et 1200 av. J.-C. environ. Les recherches

récentes effectuées au nord comme au sud des Alpes ont permis de scinder la première en deux d'après les mobiliers sépulcraux métalliques.

Une telle finesse n'est pas encore possible en basse vallée du Rhône, dont les ensembles d'objets de bronze sont peu nombreux, et les associations métal-céramique plus rares encore. L'existence même de la phase Bronze final 2a n'est pas clairement établie. Le caractère discriminant majeur est régionalement représenté par le développement du décor cannelé horizontal et vertical sur les céramiques fines, à profil segmenté biconique et à rebord. À la découverte ancienne du Rocher des Doms à Avignon est venu s'ajouter celle du Serre de L'Estau à Visan, malheureusement hors contexte elle aussi. Les fouilles de sauvetage réalisées au début des années 1960 dans les gorges du Verdon ont livré à C. Lagrand (1968) quelques tessons cannelés dans le Grand Abri de la Plage à Baudinard et dans la grotte Murée de Montpezat. Comme ce motif est présent sur l'habitat de Laprade à Lamotte-du-Rhône, au Bronze final 2b, son insertion chronologique demande des éclaircissements.

Deux productions céramiques différentes sont cependant identifiables au début du Bronze final.

La première est bien représentée par les sites de l'aven des Fourches I, de l'aven du Contadoux, de la grotte du Levant de Leunier, de la Baume des Enfers et de la Grande Grotte de Vidauque à Cheval-Blanc (fig. 51 à 60, 64, 67 et 73), le premier bénéficiant seul d'un contexte archéologique clair. Les petits récipients comprennent des jattes et des écuelles à méplats, ou à cannelures horizontales. Les grands récipients sont avant tout représentés par des jarres à cordons digités, comme sur le site du Serre de L'Estau à Visan, et par des pots à impressions sous la carène, comme dans la grotte du Castellaras à Monieux (fig. 76/4 et 5).

Un second groupe peut être défini à partir du mobilier de la fosse de Claparouse à Lagnes (fig. 68 et 69). Les formes basses comprennent entre autres des écuelles carénées inornées et une jatte à bandeau, des petites jarres à décors cannelés horizontaux ou en arceaux, à rebord bien individualisé, des pots à profil sinueux ou caréné ornés de séries de digitations sur la lèvre ou au niveau de la rupture de

panse. Ces deux productions trouvent des confrontations respectives avec les séries de moyenne vallée du Rhône (Donzère) et du littoral montpelliérain (Lattes et Loupian). Leur différence ne semble cependant pas être le seul fruit de leur position géographique, la vallée du Coulon-Calavon pouvant générer dans ce cas un effet-frontière. En effet, le faciès le plus rhodanien est également représenté dans les cavités de l'ouest du Luberon, à Buoux dans les grottes du Pot Peigné et de la Fausse Cupule, plus modestement dans la grotte Saint-Gervais à Bonnieux. Ces deux productions doivent alors correspondre à deux moments successifs du début de l'âge du Bronze final.

Un dernier gisement provençal en grotte fournit un bon ensemble clos de comparaison pour les céramiques de la fosse de Claparouse. Il s'agit de la grotte du Puits, à Esparron-de-Verdon. L'inventaire de deux fosses et de la surface de cette cavité fournit d'excellents parallèles pour les pots à carène haute digitée et pour les écuelles larges à épaulement ou méplat, qui dominent dans les deux sites (Vital 1999, types 26 et 27, fig. 20 à 22).

Ces rapprochements sont par contre en contradiction avec la datation à la fin du Bronze moyen proposée pour la grotte du Puits. La position de ce site sur la sériation de 1999 pourrait cependant évoluer vers un calage entre les groupes chronologiques C et D, au début du Bronze final, les types 26 et 27 étant exceptionnels ou absents des sites les plus représentatifs du Bronze moyen 3 provençal, Saint-Pierre de Tourtour et Châteauneuf-de-Grasse. Cette révision mettrait en conformité les données de la grotte du Puits avec les hypothèses induites des deux nouvelles séries de Lagnes Claparouse et Lattes Port-Ariane.

Le mobilier métallique, quoique en proportion réduite, illustre également la dualité des influences, septentrionales et méridionales, ainsi que la continuité d'une production régionale avec l'épée de type Monza d'Orange (fig. 62). Quelques objets métalliques découverts sur le territoire de cette commune sont d'ailleurs utilisés comme révélateurs de l'existence de ces différents courants (fig. 61). Le petit dépôt récemment découvert en plein air sur le site des Petites Bâties à Lamotte-du-Rhône renvoie au

domaine continental, dans les contextes duquel on trouve de bonnes comparaisons pour les pendeloques en clé de contact et les chaînettes. Le couteau de Jonquières, conservé au Musée Calvet, présente un dos arqué et une soie aplatie perforée dans laquelle un rivet figure encore. C'est une pièce dont de nombreux exemplaires sont présents au nord et au nord-est des Alpes. Il en est de même de la hache à ailerons médians de type Grigny découverte sur la colline d'Urban à Beaumes-de-Venise (fig. 4/8).

La seule présence conjointe de céramique et de bronze connue se situe dans la fosse de Claparouse à Lagnes (fig. 68). Hélas, le bracelet est d'un type très commun au début du Bronze final et ne permet pas de précision chronoculturelle. Le Bronze final I correspond enfin à une période d'établissement de liens privilégiés entre les domaines nord-, sud-, et ouest-alpins. C'est également en ce sens qu'il faut interpréter la production métallique. Les dépôts de Provence orientale, Nice, Cannes et Clans illustrent bien cette multipolarisation, simultanément au maintien d'une production régionale attestée par les bracelets (Lagrand 1968 et 1976).

L'ensemble de ces observations permet de constater que les relations culturelles ont joué à cette époque dans nombre de directions : vers le seuil de Naurouze comme vers l'axe Saône-Rhône, participant au-delà au grand réseau de relations reliant la France orientale au monde nord-italique par le Jura et les Alpes.

J. B.-C. et J. V.

## AVEN DES FOURCHES I (Sault)

### SITUATION

L'aven des Fourches I est situé sur la commune de Sault, à 2 km au nord-ouest du village et à 70 km d'Avignon. Creusé dans un des reliefs du Crétacé inférieur qui couvrent près des deux tiers de la superficie du département, il s'ouvre sur un plateau fortement karstifié, dans une zone, entre la chaîne septentrionale du mont Ventoux et la chaîne du Luberon au sud, qui englobe le versant sud du Géant de Provence et les monts de Vaucluse. La diaclase s'ouvre à 806 m d'altitude, dominant d'une centaine de mètres au sud le fossé de Sault arrosé par la Nesque, encore pérenne dans cette partie de son cours, et, à l'ouest, l'étroite combe du Fraysse qui la sépare du plateau des Molières.

À proximité immédiate de la cavité, un gisement paléontologique, lui aussi en aven (les Fourches II), a livré des restes fauniques d'âge Pléistocène, représentés par les restes osseux et dentaires d'un équidé datés de  $12500 \pm 300$  BP (Brugal *et al.* 2001). Toujours dans ce secteur, s'ouvre l'aven du Quartier du Ventoux 2, où, après un petit ressaut de 2,50 m, on aboutit dans une galerie d'assez belles dimensions pour le plateau. C'est en fait l'ensemble de ce dernier qui est concerné par la karstification et on ne peut exclure l'existence de réseaux communicants.

Si les formes souterraines de la karstification semblent ici moins nombreuses et moins spectaculaires que dans la partie extrême orientale des monts de Vaucluse, plateau de Saint-Christol et d'Albion (Gaubert 1995), il n'en demeure pas moins que le secteur qui nous intéresse se présente souvent sous l'aspect d'une région karstique typique, c'est-à-dire avec des surfaces lapiazées et nues. L'unité sous-jacente (karst de subsurface-conduits sous-cutanés), bien représentée, comprend tous les systèmes de fissures et diaclases élargies ou non par la dissolution. L'épaisseur de cette unité varie de quelques mètres à quelques dizaines de mètres. La plupart du temps, la pénétration spéléologique de cette zone est très limi-

tée ; on n'en connaît que les diaclases profondes et assez larges comme c'est le cas pour l'aven des Fourches.

Un certain nombre de sites archéologiques, toutes périodes confondues, étaient inventoriés sur la commune de Sault, mais aucun n'avait fait l'objet de fouilles méthodiques. Alors que des occupations appartenant à la Préhistoire glaciaire et postglaciaire sont attestées par de nombreuses découvertes, la Protohistoire, et plus particulièrement l'âge du Bronze, n'était jusque-là représentée que par quelques trouvailles anciennes isolées de tout contexte archéologique. Plus largement, à l'échelle du pays de Sault, on retiendra le très important gisement paléolithique moyen du Bau de l'Aubesier (Buisson-Catil *et al.* 1994) et l'abri néolithique (supérieur et final) du Castellaras (Courtin 1974, Sauzade 1983, Müller 1993), tous deux situés sur la commune de Monieux (gorges de la Nesque).

### L'ENDOKARST ET LA STRATIGRAPHIE

L'entrée actuelle de la cavité est située dans la partie pénétrable la plus orientale du conduit. Elle se présente sous la forme d'un puits vertical grossièrement quadrangulaire créé à la faveur de la dissolution de la voûte par les eaux de ruissellement et de son effondrement. Elle était au moment de sa découverte presque entièrement comblée par un éboulis vif, duquel des restes humains, fauniques, lithiques et céramiques ont été extraits. Cette formation se poursuit sur quelques mètres en aval dans la cavité. Elle repose sur un niveau argileux rougeâtre (argile de décalcification) que l'on retrouve partout dans le conduit et sur lequel repose, dans la partie aval (salle principale), le niveau archéologique.

Concernant l'ensemble du conduit, quelques remarques essentielles peuvent être retenues : une dominante subhorizontale, de nombreux passages nécessitant la reptation, l'absence de zones de dégagement pour entreposer les déblais, l'obscurité presque totale, un taux d'humidité élevé avec d'importants ruissellements en période pluvieuse.

La largeur du conduit est inférieure à 1,50 m dans sa partie sommitale et peut atteindre localement 7



Sault, aven des Fourches 1.  
Vue de l'intérieur de la cavité,  
salle principale.  
(p. 139)



Sault, aven des Fourche I.  
Vue aérienne du plateau.

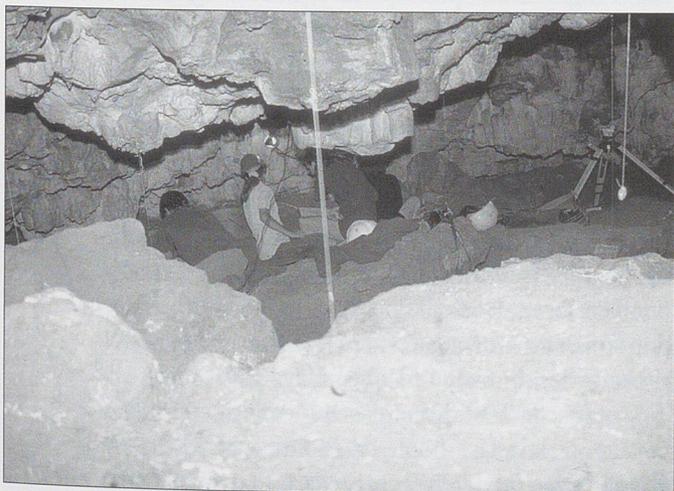
Aven des Fourches.

Sault, aven des Fourches I.  
Vue de l'intérieur de la cavité.  
La salle principale  
en cours de fouille.

à 8 mètres à sa base. Son développement atteint plusieurs dizaines de mètres (une quarantaine ont été reconnus). Le gisement occupe une vingtaine de mètres.

Les observations stratigraphiques effectuées à partir de deux coupes longitudinales est-ouest montrent de bas en haut :

- roche mère calcaire (Bédoulien de faciès urgonien) altérée par corrosion et dissolution superficielle ;
- argile de décalcification (décarbonatation). La fraction grossière est présente sous la forme de fragments calcaires à des stades divers de dissolution et de rognons de silex piégés et affectés d'une patine noire indiquant un séjour prolongé dans une collection d'eau. Quelques rares fragments de revêtement calcitique sont visibles dans ce niveau ;
- plancher stalagmitique démantelé. Ce plancher, épais de plusieurs décimètres, accuse un pendage est et sud prononcé ;
- sédiment archéologique composé d'une matrice argileuse plastique de couleur brune, issu des formations superficielles du plateau, emballant de nombreux vestiges céramiques, des macrorestes charbonneux, des semences carbonisées, des restes osseux et des lauzes en calcaire allochtone (manuports). Cet ensemble, dont la puissance excède rarement 30 centimètres, repose le plus souvent directement à la surface du plancher stalagmitique. La fraction grossière est essentiellement représentée par des fragments de revêtement calcitique provenant de la desquamation de la voûte ;



- fin du cône d'éboulis (dans la partie amont). Les éléments constitutifs de cette formation sont identiques à ceux observés dans l'entrée de la cavité (blocs calcaires anguleux hétérométriques).

## OBSERVATIONS

### SUR LA KARSTOGENÈSE

#### DE L'AVEN DES FOURCHES

#### TYPE DE CONDUIT

Comme les avens environnants, l'aven des Fourches I donne accès à un conduit subhorizontal se développant à seulement quelques mètres sous la surface du plateau. La morphologie du plafond (présence locale de coupes) indique un stade de creusement en régime noyé. D'importants remplissages masquent la morphologie initiale du conduit, ce qui ne permet pas d'établir s'il y a eu des phases de creusement en écoulement libre. Le substratum est très corrodé (figure de lapié souterrain). La mise en place de ce conduit pourrait être contemporaine de la phase de sédimentation du fossé de Sault, celui-ci formant alors le niveau de base, d'altitude très supérieure à celle de Fontaine-de-Vaucluse, actuel exutoire du système aquifère.

#### REMPLISSAGES

Ils sont de deux types, détritiques et carbonatés, reflétant des conditions morphoclimatiques différentes.

Le remplissage argileux basal est surmonté d'un épais plancher stalagmitique composé de deux parties. La partie inférieure, homogène et recristallisée, suppose un concrétionnement stable dans le temps. La partie supérieure est par contre stratifiée et vacuolaire, et a subi ultérieurement une phase de corrosion. Ce plancher a par la suite été démantelé, sous l'action de son propre poids et par tassement de la formation sous-jacente, mais aussi par des écoulements qui ont érodé l'ensemble des remplissages. Un soutirage des sédiments vers des conduits extérieurs peut aussi être invoqué.

Le plafond et les parois montrent des concrétions massives recristallisées, très souvent recouvertes par

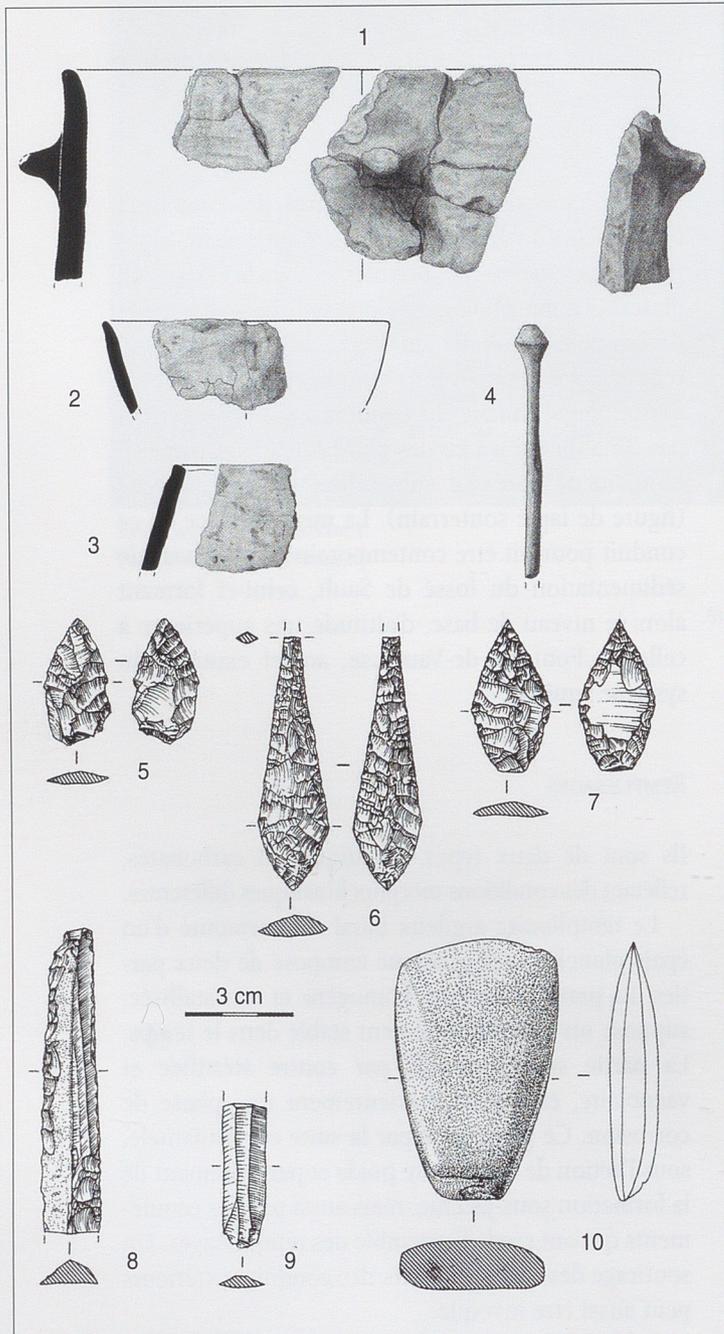


Fig. 50. Sault, aven des Fourches I.  
Mobilier rattaché au Néolithique et épingle de l'âge du Bronze (n° 4).

un concrétionnement plus récent avec des altérations de surface. Un très grand nombre de concrétions sont cassées. La cassure présente une altération de surface qui prouve son caractère ancien.

Les conduits accessibles par les avens des environs sont du même type.

Deux phases de concrétionnement sont visibles, les planchers stalagmitiques parfois suspendus indiquent un recreusement qui a évacué les remplissages détritiques.

L'aven du Quartier du Ventoux 2 montre un soutirage au niveau d'un amoncellement de blocs, ce qui prouve que la karstification s'est développée plus en profondeur.

#### LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Deux secteurs doivent d'ores et déjà être distingués : l'éboulis de l'entrée et la salle principale. Chacun de ces deux secteurs a été traité différemment sur le terrain.

La formation d'éboulis se poursuit sur quelques mètres en aval dans la cavité.

La salle a reçu un carroyage métrique qui occupe la majeure partie des zones accessibles. Ici, tous les vestiges prélevés ont préalablement fait l'objet d'un repérage précis dans l'espace ; c'est en tout près de six mille objets qui ont été recueillis dans le conduit.

#### L'ÉBOULIS DE L'ENTRÉE

Les vestiges céramiques sont rares et très fragmentés. S'ils appartiennent à deux périodes chronologiques distinctes : Néolithique (dans sa phase finale) et âge du Bronze, la part respective de ces deux périodes est néanmoins difficile à évaluer.

L'industrie lithique, représentée par une centaine de pièces, comprend essentiellement des éclats bruts de débitage et quelques nucléus informes en matière première locale. Quelques pièces en matières exogènes, dont trois armatures perçantes et une hache polie en roche verte, complètent l'assemblage (fig. 50).

Le rattachement de cet ensemble industriel à une culture de la phase finale de la Préhistoire récente (Néolithique final *lato sensu*) peut être retenu. Cette

attribution est confirmée par la présence d'une armature rappelant les pointes dites « pointes de Sigottier » découvertes dans les grottes sépulcrales chalcolithiques des Hautes-Alpes : grottes de Sigottier (Dreyfus 1958) et grotte des Aiguilles au col des Tourettes à Montmorin (Muret 1991), mais aussi dans la grotte du Fournet à Montmaur-en-Diois dans la Drôme (Héritier 1976).

Les fragments osseux humains et fauniques (suidés, lièvre, chèvre, mouton, blaireau, bœuf et cerf) sont, à l'image de la céramique, très fragmentés et sans organisation apparente.

Enfin, la parure est représentée par une épingle en bronze à petite tête biconique attribuable au Bronze final 2a-b (fig. 50/4) et une cinquantaine de petites perles discoïdes en test de mollusque, ou annulaires plates à perforation centrale du type de celles présentes en abondance dans les sépultures languedociennes et provençales de la fin du Néolithique final et du Chalcolithique.

Ces objets confirment l'occupation de l'entrée de la cavité à la fin du Néolithique et à l'âge du Bronze.

#### SALLE PRINCIPALE

Dans la salle principale, 71 m<sup>2</sup> ont été explorés. Ici, la céramique représente quantitativement l'essentiel du mobilier recueilli, formant un ensemble très significatif. Relativement peu nombreux en amont de la salle, à l'image de l'éboulis, les témoins céramiques, désormais tous attribuables au Bronze final, sont en revanche très abondants dans la salle elle-même et plus particulièrement dans sa partie centrale, là où la voûte est la plus élevée. S'il a été possible de procéder au sein de ce mobilier à de nombreux remontages, il faut cependant souligner l'importance de la fragmentation ainsi que le mauvais état de conservation général dû à un séjour prolongé en milieu humide et corrosif. Du point de vue technologique, trois grandes catégories de récipients ont été distinguées : les récipients de technologie fine représentant une infime partie de l'ensemble, les récipients de technologie semi-grossière et grossière. La différenciation entre ces deux dernières catégo-

ries tient bien sûr aux caractéristiques physiques des pâtes, mais aussi au soin apporté au façonnage et au traitement de la surface des récipients.

#### LES RÉCIPIENTS DE TECHNOLOGIE FINE

Une jatte à rebord et une jatte à épaulement et col divergent appartiennent à cette catégorie. La première, découverte au débouché du couloir, est pourvue d'un fond ombiliqué et porte un décor matérialisé par une fine cannelure sur la panse (fig. 51/1). La seconde gisait en surface dans la partie aval du conduit. Elle est de couleur noire lustrée, munie d'un col légèrement divergent, d'un fond ombiliqué et d'une lèvre ornée de trois cannelures (fig. 51/2). Toutes deux sont attribuables au Bronze final 2b.

Les récipients de technologie semi-grossière

Une coupe carénée (fig. 51/3), un pot à décor de cordons lisses et quatre jattes (fig. 51/4, 52/2 et 3) entrent dans cette catégorie. Tous ces récipients proviennent de la salle et sont attribuables au début du Bronze final.

#### LES RÉCIPIENTS DE TECHNOLOGIE GROSSIÈRE (tous les récipients proviennent de la salle)

Au sein de ces derniers, trois sous-catégories peuvent être isolées : les récipients à décor impressionné, les récipients à décor plastique, les récipients inornés.

- les récipients de technologie grossière à décor impressionné sont représentés par plusieurs pots et jarres d'une grande homogénéité technologique (fig. 53). Ils présentent généralement des différences dans le traitement de la surface entre la partie supérieure qui a fait l'objet d'un lissage soigné et la partie inférieure sur laquelle des traces digitales traînées sont bien visibles. Le point de segmentation externe est, dans la plupart des cas, situé en position haute sur la paroi (point d'inflexion sommital) et souligné par une suite de digitations plus ou moins serrées et appuyées appliquées directement sur la panse, parfois interrompues par des éléments de préhension portant ou non des digitations. Ce décor peut aussi se retrouver sur le bord. Tous ces récipients sont rattachables au Bronze final 1.

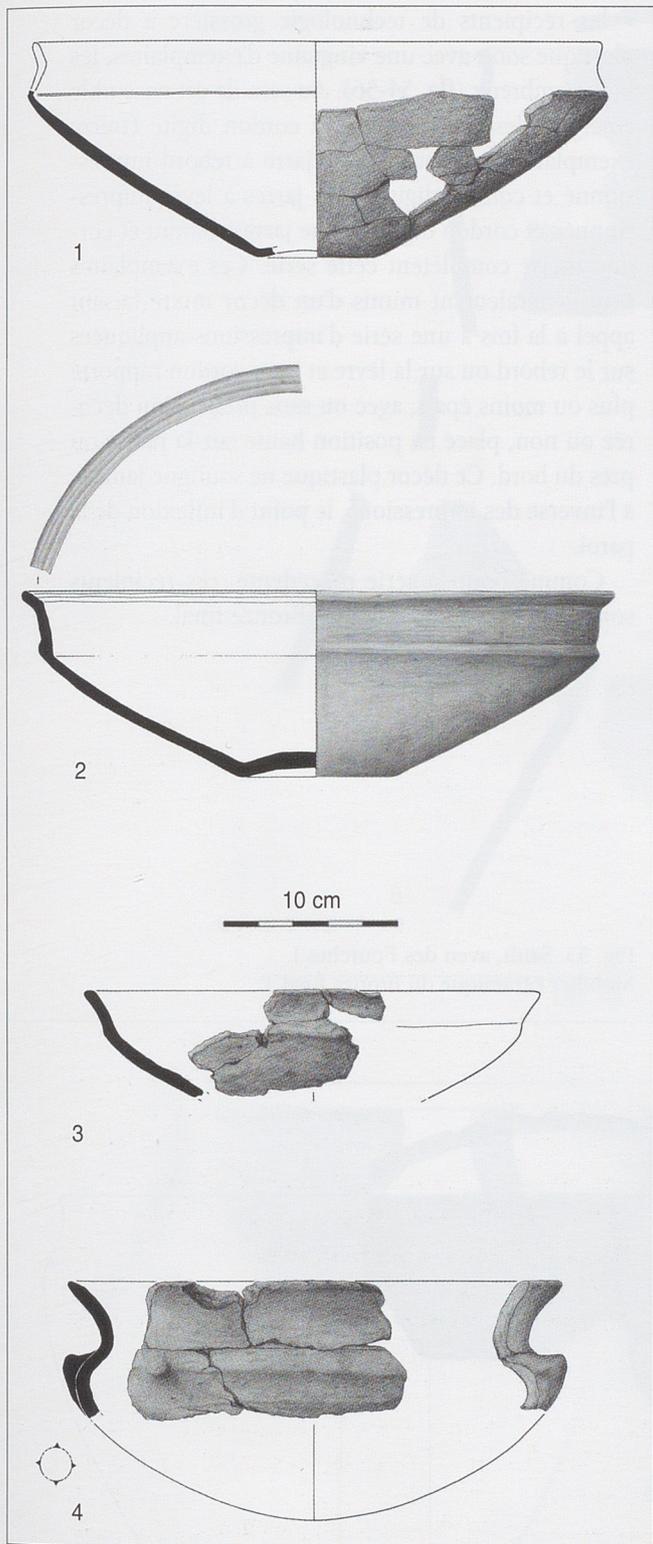


Fig. 51. Sault, aven des Fourches I.  
 Mobilier céramique  
 du Bronze final 1 (n° 3 et 4)  
 et du Bronze final 2b (n° 1 et 2).

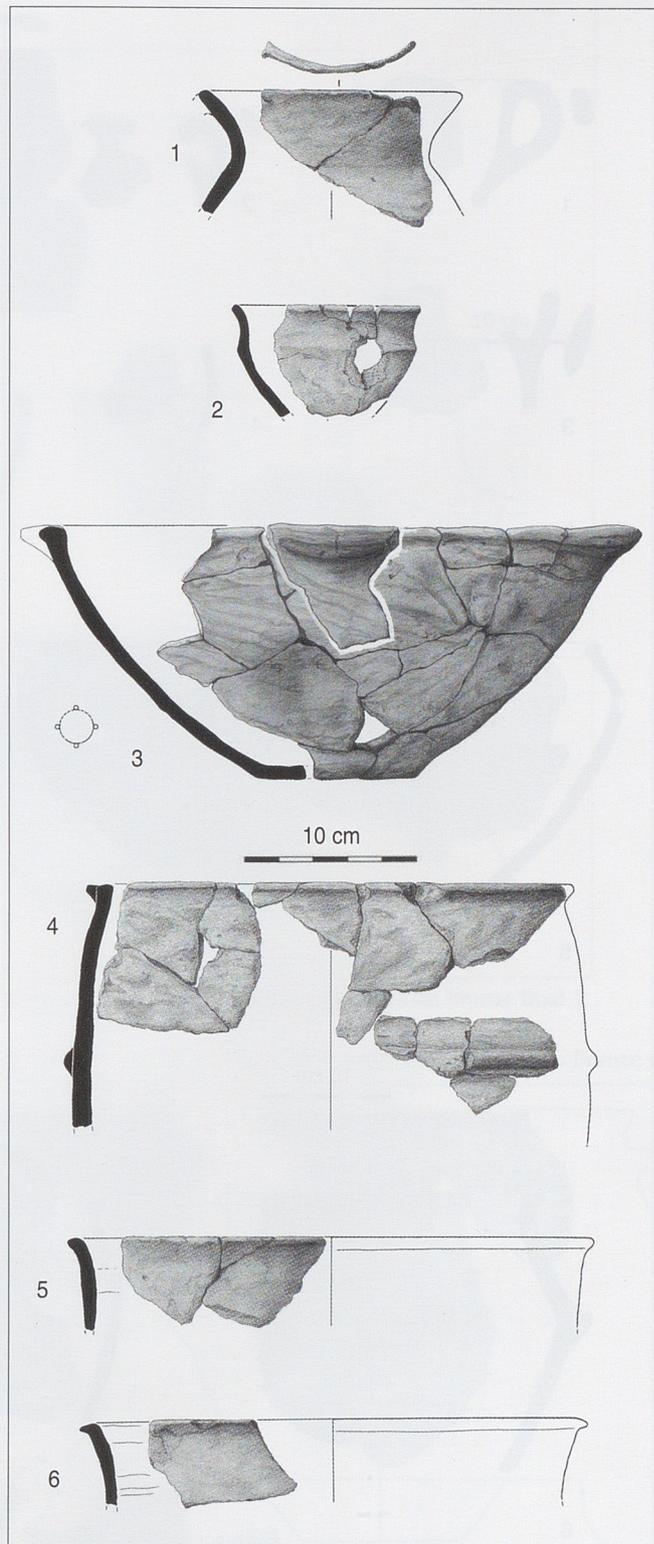
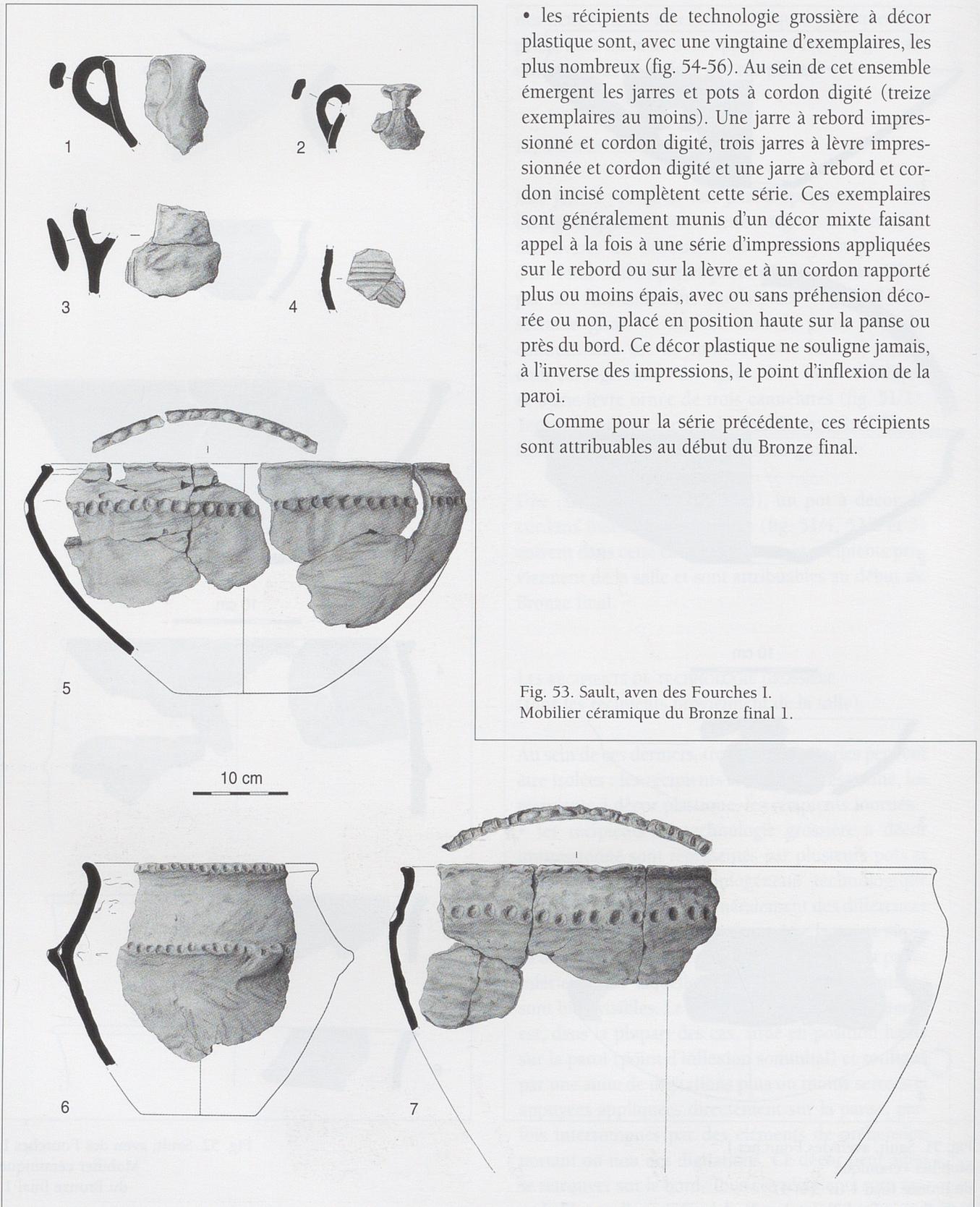


Fig. 52. Sault, aven des Fourches I.  
 Mobilier céramique  
 du Bronze final 1.



• les récipients de technologie grossière à décor plastique sont, avec une vingtaine d'exemplaires, les plus nombreux (fig. 54-56). Au sein de cet ensemble émergent les jarres et pots à cordon digité (treize exemplaires au moins). Une jarre à rebord impressionné et cordon digité, trois jarres à lèvre impressionnée et cordon digité et une jarre à rebord et cordon incisé complètent cette série. Ces exemplaires sont généralement munis d'un décor mixte faisant appel à la fois à une série d'impressions appliquées sur le rebord ou sur la lèvre et à un cordon rapporté plus ou moins épais, avec ou sans préhension décorée ou non, placé en position haute sur la panse ou près du bord. Ce décor plastique ne souligne jamais, à l'inverse des impressions, le point d'inflexion de la paroi.

Comme pour la série précédente, ces récipients sont attribuables au début du Bronze final.

Fig. 53. Sault, aven des Fourches I.  
Mobilier céramique du Bronze final I.

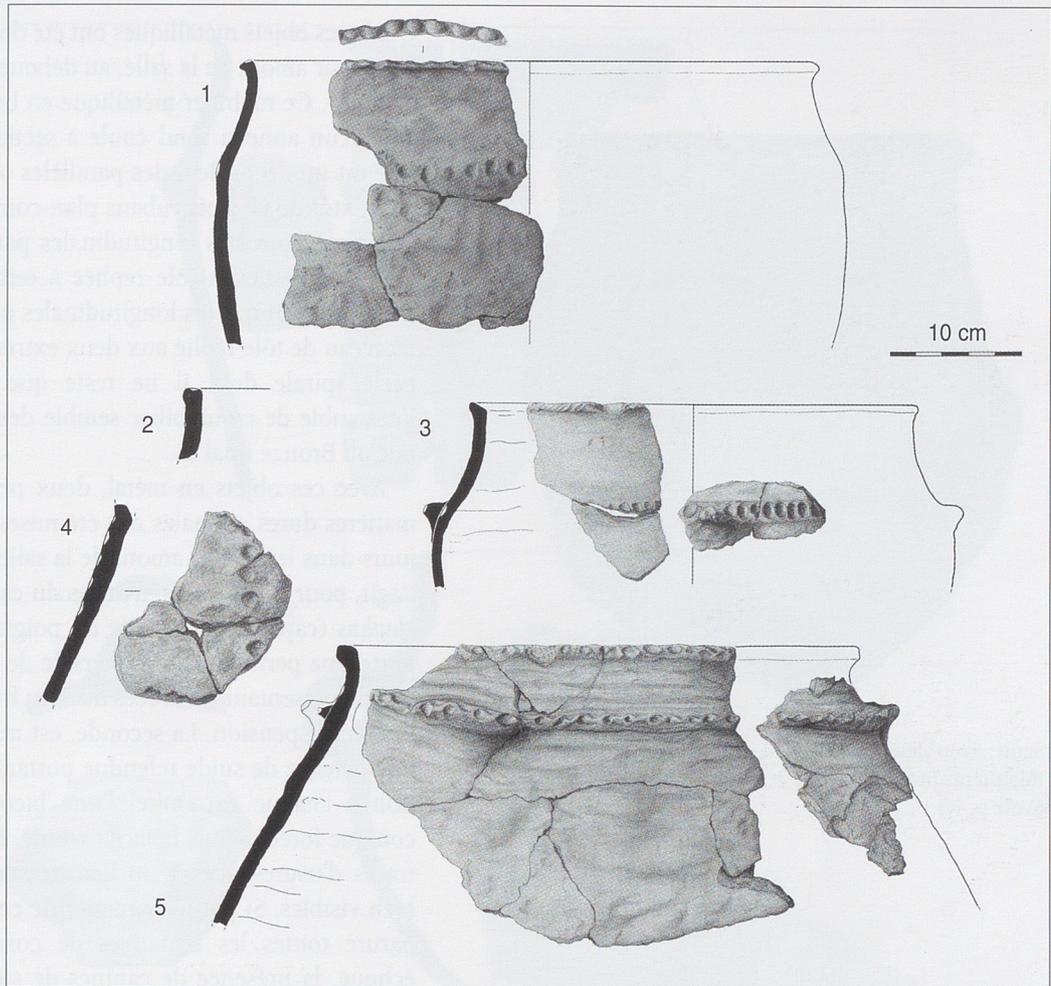
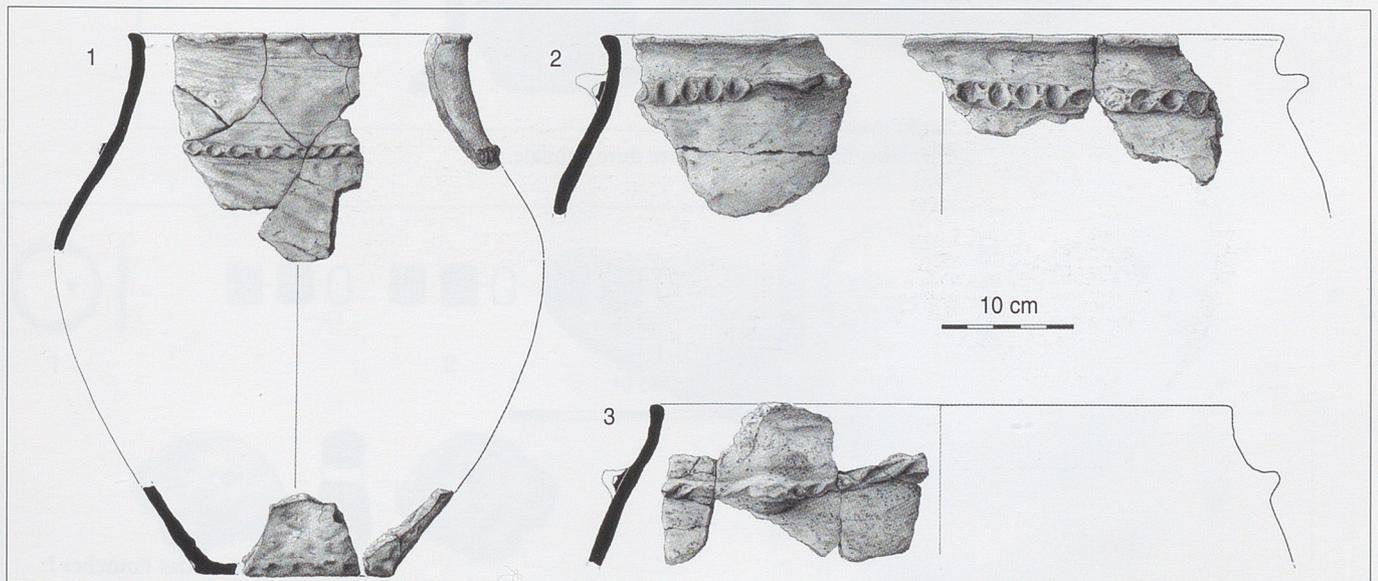


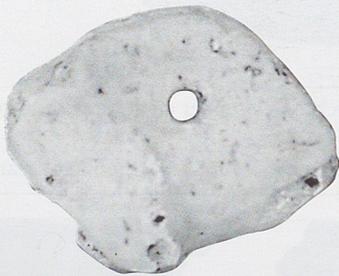
Fig. 54. Sault, aven des Fourches I. Mobilier céramique du Bronze final 1.

Fig. 55. Sault, aven des Fourches I. Mobilier céramique du Bronze final 1.





Sault, aven des Fourches I.  
Récipient du Bronze final I.  
(Voir p. X)



Sault, aven des Fourches I.  
Éléments de parure en matière dure animale.



Quelques objets métalliques ont été découverts dans le secteur amont de la salle, au débouché du couloir (fig. 57). Ce mobilier métallique en bronze se compose d'un anneau rond coulé à section losangique portant un décor de stries parallèles obliques sur la face externe, de trois rubans plan-convexes décorés de cinq à six côtes longitudinales parallèles, d'une boucle d'oreille en tôle repliée à œillet et crochet décorée de cinq côtes longitudinales parallèles, d'un morceau de tôle replié aux deux extrémités et d'une perle spirale dont il ne reste que deux spires. L'ensemble de ce mobilier semble devoir être attribué au Bronze final 2.

Avec ces objets en métal, deux pendeloques en matières dures animales ont été mises au jour, toujours dans le secteur amont de la salle principale. Il s'agit, pour la première, d'un os du carpe de *Cervus elaphus* (capitato-trapézoïde du poignet gauche). Il porte une perforation transversale de section cylindrique présentant des traces dues au frottement d'un lien de suspension. La seconde, est matérialisée par une défense de suidé refendue portant une perforation à chaque extrémité, l'une biconique, l'autre conique forée depuis la face externe. Là encore, des traces d'usures dues à un lien de suspension sont bien visibles. Si pour le premier de ces éléments de parure toutes les tentatives de comparaison ont échoué, la présence de canines de suidés transformées ou non est en revanche bien attestée pour l'âge du Bronze.

Fig. 57. Sault, aven des Fourches I.  
Mobilier de parure du Bronze final.



Sault, aven des Fourches I.  
Récipient du Bronze final I.  
(p. 148)

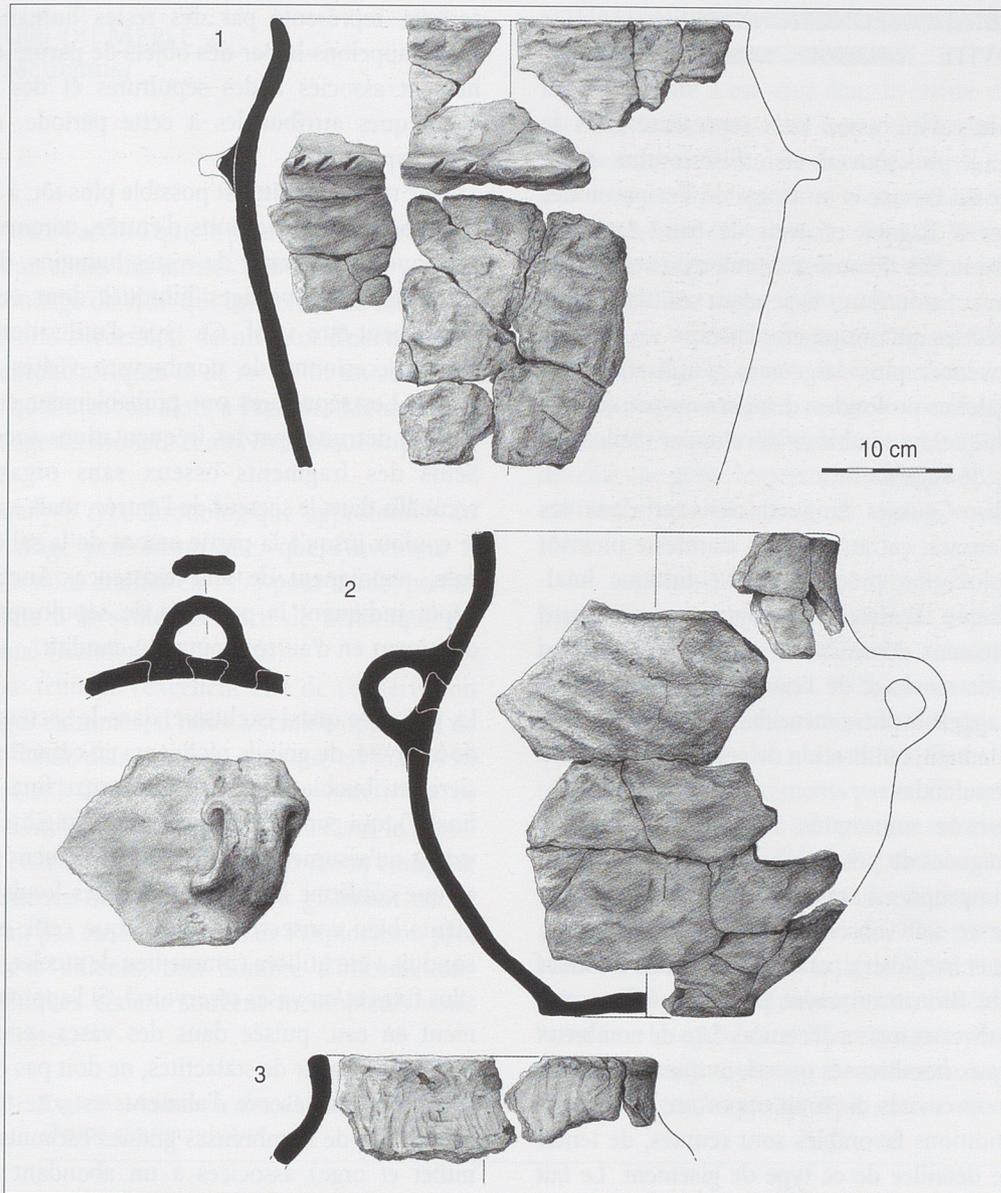
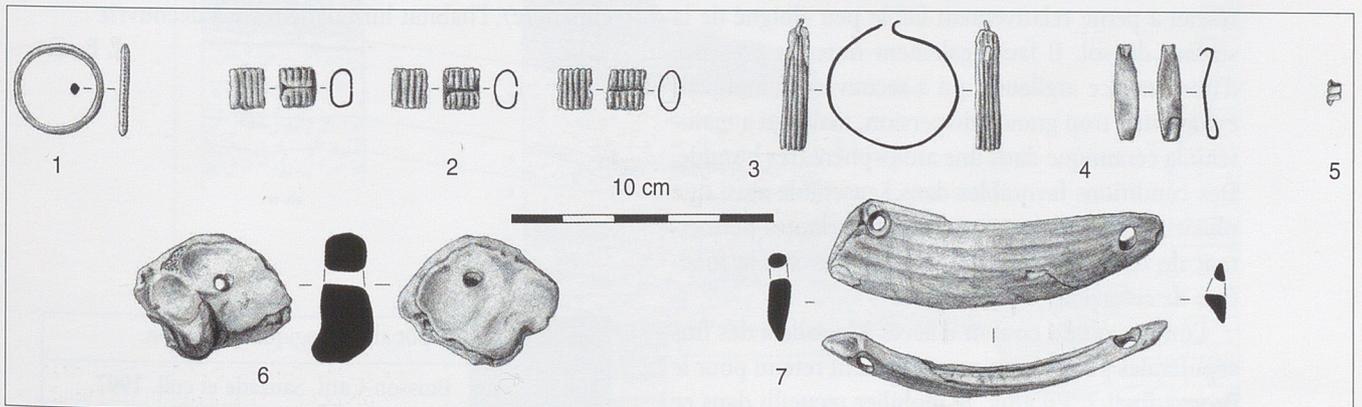


Fig. 56. Sault, aven des Fourches I.  
Mobilier céramique du Bronze final I.



## INTERPRÉTATION FONCTIONNELLE DE LA CAVITÉ

Ce type de cavité, assez bien représenté dans le Vaucluse, a le plus souvent été utilisé comme sépulture à l'âge du Bronze et au I<sup>er</sup> âge du Fer : aven des Esclargades à Lagnes et aven de Saint-Amant à Suzette, aven des Planes à Monieux et aven du Contadoux à Sault. Rares cependant sont les observations précises qui ont pu être faites.

En Provence, plus largement, l'utilisation des avens et galeries profondes, délaissés ou peu utilisés au Néolithique, ne semble se développer réellement qu'à partir de l'âge du Bronze.

Dans les Causses languedociens et dans les Grands Causses, cet attrait s'est manifesté plus tôt avec l'exploitation précoce, au Néolithique final-Chalcolithique, d'un milieu karstique caussenard particulièrement dense où se sont multipliées les pratiques de stockage de l'eau caractérisées par ce que l'on a appelé le phénomène des « grottes citernes » et, parallèlement, l'utilisation de ces mêmes cavités à des fins sépulcrales.

Ces réseaux souterrains, avens ou galeries de grottes éloignées du porche d'entrée, seul utilisé jusqu'alors, impropres à toute installation de quelque durée que ce soit (obscur, humides, instables, au sol décliné et irrégulier), paraissent offrir aux hommes de l'âge du Bronze un cadre privilégié à l'exercice d'activités diverses mais mal cernées dans de nombreux cas. Face aux nombreuses questions que pose l'utilisation de ces cavités, il paraît opportun, quand certaines conditions favorables sont réunies, de tenter une étude détaillée de ce type de gisement. Le fait remarquable de l'aven des Fourches est de présenter une morphologie assez simple et de développer un réseau à pente relativement faible peu éloigné de la surface du sol. Il faut également noter la présence d'une matrice argileuse qui a recouvert le mobilier, évitant une trop grande dispersion, mais qui a maintenu la céramique dans une atmosphère très humide. Des conditions favorables dans l'ensemble ainsi que plusieurs autres observations concordantes permettent de conforter certaines hypothèses sur la fonction de cet aven.

L'utilisation du couloir d'accès à la salle à des fins sépulcrales peut être raisonnablement retenu pour le Bronze final 2. En effet, le mobilier recueilli dans ce

secteur, représenté par des restes humains, mais aussi rappelons-le par des objets de parure communément associés à des sépultures et des vestiges céramiques attribuables à cette période, conforte cette hypothèse.

Une même finalité est possible plus tôt, à la fin du Néolithique, dans le puits d'entrée, comme semble l'indiquer la présence de restes humains, de perles discoïdes et de vestiges lithiques dont certains à usage peut-être votif. Ce type d'utilisation a sans doute occasionné de nombreuses visites dans la cavité. Les sépultures ont probablement été dissociées et détruites par les fréquentations successives. Seuls des fragments osseux sans organisation, recueillis dans le secteur de l'entrée, mais aussi dans le couloir jusqu'à la partie amont de la salle principale, témoignent de leur existence. Aucun autre dépôt indiquant la présence de sépultures n'a été découvert en d'autres points du conduit.

La présence quasi exclusive, dans le secteur central de la cavité, de grands récipients en céramique grossière attribuables au début du Bronze final (Bronze final 1), qui par leur volume et leur fragilité ne pouvaient qu'assumer une position totalement statique, ce que confirme l'extrême rareté des fonds de récipients bien conservés, indique que cette partie du conduit a été utilisée comme lieu de stockage (vases-silos fixes et/ou vases réservoirs). Si l'approvisionnement en eau, puisée dans des vases servant à la recueillir à partir de stalactites, ne doit pas être écarté, la mise en réserve d'aliments est attestée par la découverte de nombreuses graines carbonisées (blé, millet et orge) associées à un abondant mobilier céramique. Si l'aven des Fourches n'est qu'une annexe (à la fois réservé de denrées, réserve d'eau et cimetière), l'habitat lui-même reste à découvrir.

J. B.-C.

Lieu de dépôt	Dépôt archéologique d'Avignon.
Bibliographie	Buisson-Catil, Sauzade et coll. 1997.

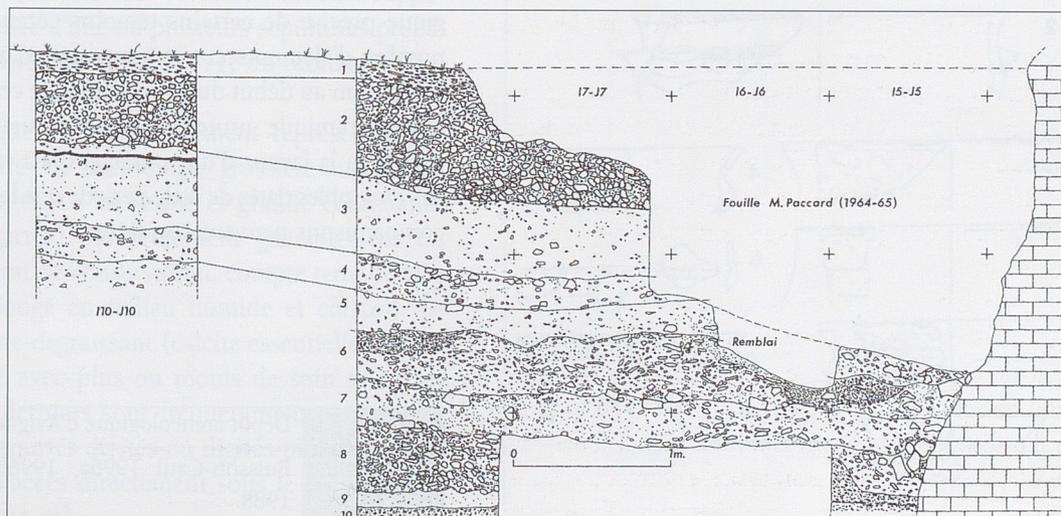
## ABRI DU MERLE 2 (Méthamis)

C'est Maurice Paccard qui, le premier, s'intéressa à ce gisement au cours des années 1964-1965. Il y pratiqua un sondage de 9 m<sup>2</sup> qui lui permit de mettre en évidence une succession de niveaux d'occupations pré- et protohistoriques et de recueillir un abondant mobilier qu'il attribua alors à l'âge des Métaux (âge du Fer et âge du Bronze) et au Néolithique supérieur chasséen.

Une analyse typochronologique approfondie du mobilier d'âge protohistorique, que l'inventeur a bien voulu nous confier en 1995 pour étude, permit de conclure à la seule présence de céramique du Bronze final (Buisson-Catil 1996a).

Compte tenu de l'excellent état de conservation des vestiges exhumés, il nous a semblé opportun de vérifier, à l'aide d'un sondage pratiqué en mai 1996 (Buisson-Catil 1996b), la position exacte de ce mobilier dans le remplissage de l'abri. Dans le même temps, il était important d'avoir une vision complète de la séquence stratigraphique du gisement car la base n'avait pas été atteinte lors de l'exploration précédente. Par ailleurs, bon nombre d'informations stratigraphiques étaient souvent incomplètes voire contradictoires.

Fig. 58. Méthamis, abri du Merle 2.  
Coupe stratigraphique.



## SITUATION

L'abri du Merle 2 est situé dans la combe d'Embarbe, sur un terrain communal (section D2, parcelle 299), vallée sèche creusée dans les calcaires du Secondaire débouchant sur la Nesque en rive gauche, à 444 m d'altitude et à 1 km en amont du village de Méthamis. Il se trouve dans le prolongement direct de l'abri du Merle 1 qui a livré les restes d'une occupation attribuée au Néolithique supérieur chasséen (Paccard 1988).

L'orientation générale du site, sud-est, lui confère un ensoleillement permanent. Le confluent avec la Nesque forme un étranglement qui s'élargit pour devenir une gorge large et profonde bordée, sur 6 km environ, d'une multitude de cavités et abris-sous-roche.

La totalité de cet ensemble hydrographique, aujourd'hui asséché, sauf en période pluvieuse prolongée, se trouve établie dans les calcaires bédouliens de faciès urgonien, bien connus dans notre région, renfermant une variété de silex gris de bonne qualité, représenté dans la combe d'Embarbe par de très nombreux affleurements particulièrement prisés par les hommes du Néolithique. Les calcaires se délitent facilement sous l'effet des actions thermiques pour constituer de vastes éboulis de pente.

Quant à l'abri proprement dit, il se présente sous la forme d'une paroi subverticale d'une vingtaine de mètres de long dont l'auvent s'est effondré, comme l'attestent les nombreux blocs qui jalonnent l'avant du gisement à une dizaine de mètres de la paroi. Cet abri appartient, en réalité, à un vaste cirque rocheux

situé à une cinquantaine de mètres du débouché de la combe dont il constitue la corne.

## LA STRATIGRAPHIE

Une coupe stratigraphique de l'ensemble des dépôts a été obtenue sur une longueur de cinq mètres pour une puissance de trois mètres maximum. L'étude macrostratigraphique de la séquence piégée dans l'abri du Merle 2 a permis d'identifier une dizaine d'ensembles sédimentologiques souvent fortement contrastés (fig. 58).

Enfin, deux niveaux anthropiques (ensembles 4 et 6), bien individualisés, ont pu être mis en évidence à la faveur de cette opération.

C'est dans l'ensemble 4, d'une épaisseur moyenne de 25 cm, que l'on trouve le mobilier attribuable à l'âge du Bronze, l'ensemble 6 ayant livré quant à lui des restes appartenant à la Préhistoire récente (Néolithique moyen).

## LE MOBILIER DE L'ENSEMBLE 4 (fig. 59)

Il est exclusivement constitué de fragments céramiques (une soixantaine), montrant une grande homogénéité technologique. Les récipients sont bien cuits et présentent des surfaces de couleur variable (beige à noire).

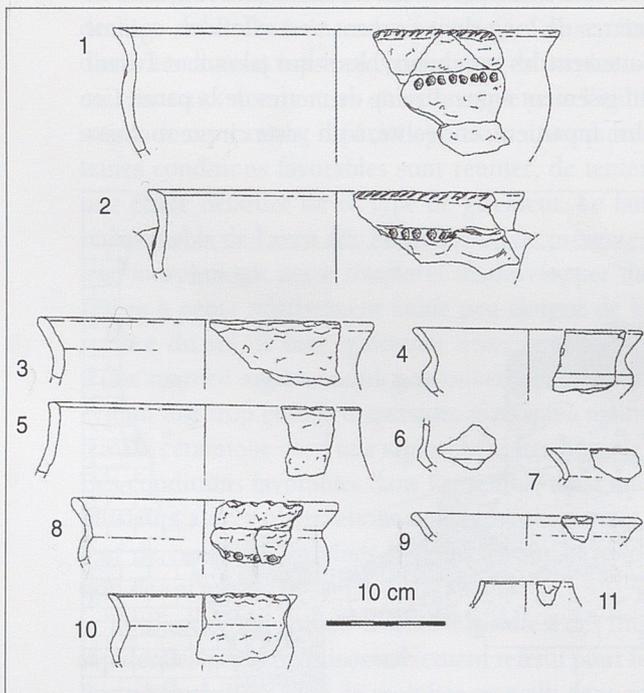
Quelques caractéristiques physiques peuvent être retenues à l'examen des cassures fraîches :

- la grande homogénéité des pâtes, où dominent les teintes sombres ;
- l'abondance du dégraissant (calcite et calcaire essentiellement), hétérométrique souvent supérieur à 1 mm ;
- la présence exceptionnelle de végétaux ;
- la dissolution en surface, sur quelques tessons, du dégraissant calcaire par les eaux météoriques (conservation différentielle liée à la situation des objets dans l'abri ?).

Si la fragmentation est importante, quelques formes sont toutefois identifiables.

La céramique fine semble occuper une place non négligeable au sein de la série (coupes à carène haute, jattes à rebord et méplats), même si les récipients de technologie semi-grossière et grossière sont les plus fréquents (pots et jarres).

Fig. 59. Méthamis, abri du Merle 2.  
Mobilier céramique du Bronze final 1 (n<sup>os</sup> 1 à 6, 9 et 11)  
et du Bronze final (8 et 10).



## ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

Si, compte tenu de la fragmentation, quelques incertitudes demeurent quant à l'attribution chronologique précise de certains témoins céramiques, bon nombre d'éléments convergent cependant vers une attribution au début du Bronze final de cette modeste série céramique protohistorique recueillie, rappelons-le, à la faveur d'un sondage. C'est en effet avec des ensembles datés de cette période que les meilleures comparaisons peuvent être faites.

J. B.-C.

Lieu de dépôt	Dépôt archéologique d'Avignon.
Bibliographie	Buisson-Catil 1996a, 1996b ; Paccard 1988.

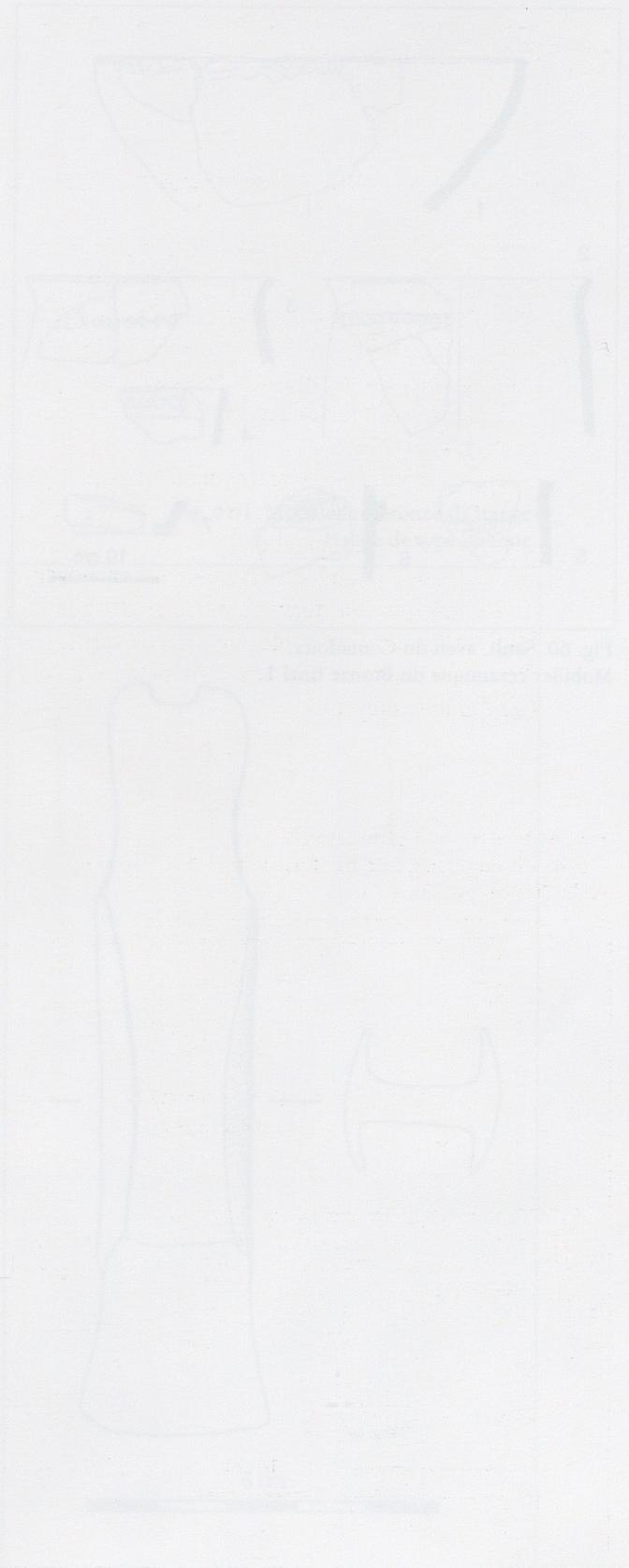
## AVEN DU CONTADOUX (Sault)

L'aven du Contadoux est situé au sud de la commune de Sault, à 8 km au sud/sud-ouest du village et à 8,5 km au sud de l'aven des Fourches I. Il s'ouvre à 835 m d'altitude dans une zone très fortement karstifiée (fiche BRGM, n° 5549, 941-4-2). À proximité immédiate on trouve de nombreuses cavités dont certaines sont bien connues pour leur intérêt spéléologique : aven Jean-Nouveau (- 578 m), aven des Papiers (- 305 m)... (Gaubert *et al.* 1995).

Son développement, subvertical, atteint la cote - 11 m et se termine en cul-de-sac. Il est cependant vraisemblable qu'à l'instar des avens environnants cette cavité ait un développement bien plus important.

Cet aven, à l'origine en grande partie obstrué artificiellement par des blocs, fit l'objet de travaux de désobstruction effectués par l'A.V.E.N. à partir de juillet 1961. Jean-Louis Augier, propriétaire du terrain, avait alors consciencieusement recueilli le mobilier céramique et osseux. Ce matériel comprend une série céramique attribuable à l'âge du Bronze, quelques pièces lithiques, d'aspect néolithique, représentées par des éclats bruts de débitage façonnés à partir d'une matière première d'origine locale (silex urgonien gris-bleuté) et de nombreux restes osseux fauniques, mais aussi humains (un squelette crânien, un fémur et des vertèbres) laissant supposer la présence d'une ou plusieurs sépultures probablement contemporaines de l'âge du Bronze.

La céramique est essentiellement représentée par des récipients de technologie grossière aux profils peu segmentés, de moyenne et grande contenance (jattes et jarres). Ils présentent généralement un assez bon état de conservation, compte tenu de leur séjour prolongé en milieu humide et corrosif. Le mélange pâte-dégraissant (calcite essentiellement) a été effectué avec plus ou moins de soin selon les vases. Ces derniers sont fréquemment pourvus de cordons rapportés digités ou digités-pincés et d'impressions placées directement sous le bord ou à la rupture panse-col.



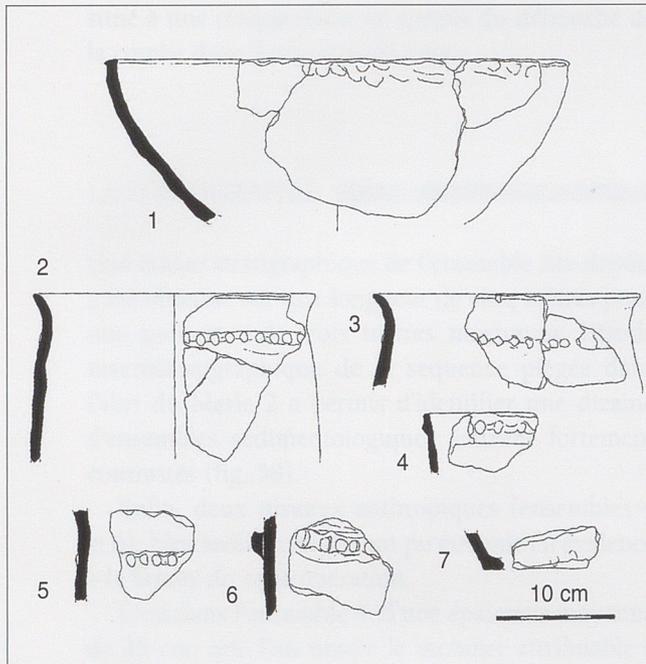


Fig. 60. Sault, aven du Contadoux.  
Mobilier céramique du Bronze final 1.

Bien que réduite, cette série (fig. 60) est suffisamment typée pour qu'il soit possible de préciser sa position chronologique au sein de l'âge du Bronze (Buisson-Catil 1996c). Ses caractéristiques géométriques, technologiques et sémiologiques permettent en effet de la rattacher à la première phase du Bronze final (BF1/BzD). On retiendra enfin que de nombreux liens semblent vouloir unir très fortement la série issue de l'aven du Contadoux à celle recueillie dans l'aven des Fourches I et attribuée, pour l'essentiel, au premier stade du Bronze final (Buisson-Catil, Sauzade et coll. 1997).

L'examen des restes fauniques (É. Crégut) permet de faire état de la présence de onze espèces sauvages et quatre espèces domestiques. Le premier ensemble comprend le renard, l'ours brun, le blaireau, la martre, le chat sauvage, le cheval, le sanglier, le cerf élaphe, le chevreuil, le lièvre et le lapin. Le chien, le bœuf, la chèvre et le mouton se rattachent au deuxième lot. De nombreux restes d'oiseaux sont aussi présents dont un vautour fauve (*Gyps fulvus*).

J. B.-C.

Lieu de dépôt	Dépôt archéologique d'Avignon.
Bibliographie	Buisson-Catil 1996c ; Buisson-Catil, Sauzade et coll. 1997 ; Gaubert <i>et al.</i> 1995.

## QUATRE BRONZES D'ORANGE (Orange)

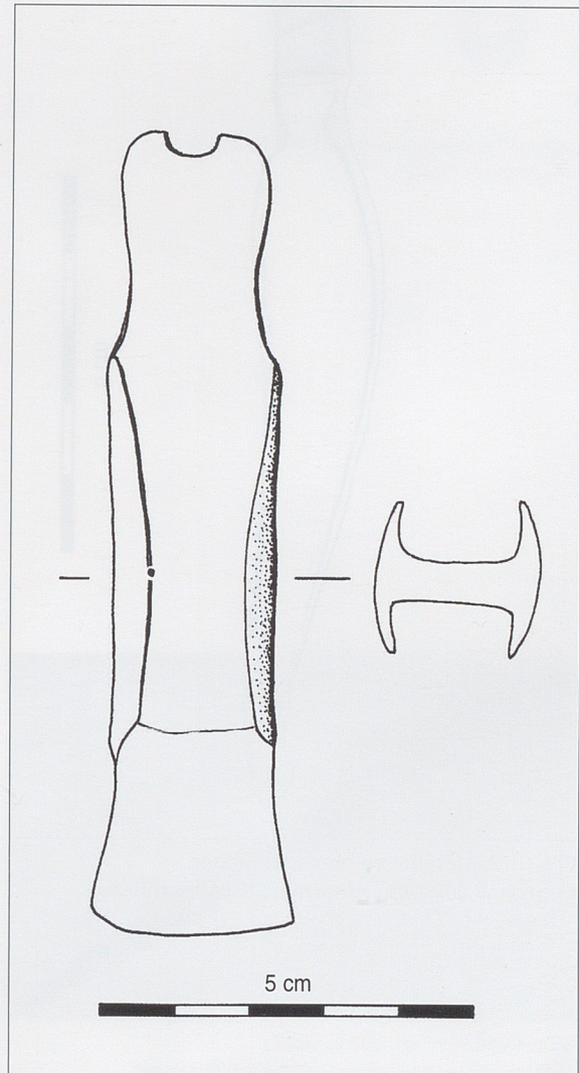
Près d'une douzaine d'objets de bronze ont été recensés sur l'agglomération d'Orange qui, comme celles d'Avignon, de Gigondas et de Vaison-la-Romaine, concentre un nombre significatif de découvertes isolées, témoins de l'importance de ces secteurs géographiques aux âges des Métaux. Parmi les pièces conservées, des haches dans la plupart des cas, nous avons retenu quatre objets provenant d'Orange (fig. 61 et 62), car de natures différentes avec une seule hache. Ils présentent la particularité d'illustrer la variété des signatures typologiques et géographiques que l'on peut retrouver sur une zone restreinte. Trois de ces pièces demeuraient en outre inédites.

### LA HACHE

La hache à ailerons médians allongés, ergots latéraux et échancrure du talon (fig. 61/1), fait partie d'un lot découvert « sur la colline qui domine la ville et vers Le Mourre Rouge », ensuite entré au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, hérité de l'ancienne collection Charvet (n° 609 du catalogue du M.A.N.).

Il s'agit d'un outil caractéristique des productions italiques, qui a fait l'objet de nombreuses copies dans les Alpes du Nord comme l'indique la carte de répartition des productions de cette zone dressée par A. Bocquet (1981). La hache d'Orange est cependant la seule à correspondre trait pour trait aux types italiques, dont elle représenterait l'exemplaire le plus occidental si l'on en croit l'état actuel des découvertes récemment synthétisé par G. L. Carancini et R. Peroni (1997). Elle est très comparable à celle du dépôt de Pinerolo, en Piémont, datée d'une phase avancée du Bronze final 1 par F. M. Gambari et M. Venturino-Gambari (1994).

Fig. 61/1. Mobilier en bronze d'Orange.  
Hache de type italique.



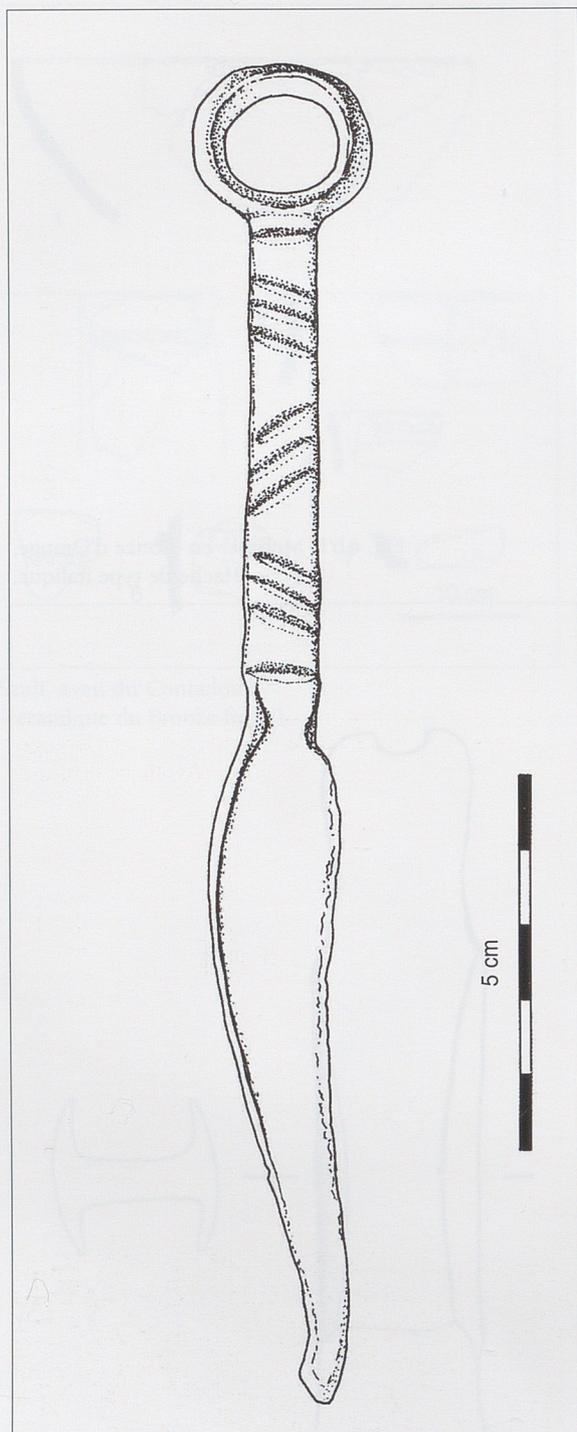


Fig. 61/2. Mobilier en bronze d'Orange.  
Couteau à dos arqué et manche massif à anneau.

## LE COUTEAU

C'est sur les déblais accumulés au cours de terrassements effectués en 1953 dans la rue des Phocéens qu'a été découvert le couteau à anneau et dos arqué, coulé d'une seule pièce (Fig. 61/2).

Le manche, plein, est décoré de séries de trois nervures en relief sur chaque face, limitées par une nervure verticale à chaque extrémité (Gagnière et Granier 1962 ; Gagnière 1963).

Si ce motif décoratif ne trouve pas d'équivalent direct, la morphologie générale de ce couteau l'apparente à toute une série de découvertes dont l'inventaire, dressé par A. Beck (1980), indique une répartition entre la moyenne vallée du Rhin et le Léman, au Bronze final 1. L'inspiration de cette production serait donc cette fois à rechercher au nord des Alpes. Le fait que ce couteau puisse être apparenté à un exemplaire issu des fouilles anciennes sur la station palafittique d'Auvernier, sur le lac de Neuchâtel (Rychner 1979, pl. 113/9), s'accorde bien avec cette idée.

## L'AGRAFE DE CEINTURE

L'agrafe de ceinture nervurée coulée au moule monovalve (Fig. 61/3) est également conservée au M.A.N. (n° 9580). Elle proviendrait, avec d'autres objets, de découvertes réalisées « dans les tombes gallo-romaines des environs de la ville durant l'automne 1868 ». Ce genre de pièce connaît une répartition quasi exclusive dans le centre-est de la France, d'où l'exemplaire d'Orange, qui serait le plus méridional actuellement connu, pourrait provenir.

Un intérêt supplémentaire peut être trouvé à cette parure dans la mesure où les contextes de découverte primaire de tels objets, à l'exception des dépôts de la zone rhénane et danubienne, sont tous des ensembles funéraires à inhumation ou à incinération (Kilian-Dirlmeier 1975). La coïncidence entre la nature de la pièce d'Orange et sa découverte ancienne au sein d'une nécropole gallo-romaine suggère qu'il pourrait s'agir à l'origine d'un mobilier accompagnant un défunt dont la sépulture aurait été remaniée dans l'Antiquité. Bien que ténu, cet élément nous conduit

à ne pas écarter la possibilité de découvrir un jour ce que furent les nécropoles du début du Bronze final en vallée du Rhône, à l'image de ce qui nous est connu dans les grands bassins fluviaux de la moitié nord de la France.

#### L'ÉPÉE À LANGUETTE

Le quatrième objet présenté mérite un commentaire particulier tant ces armes sont rares dans le sud-est de la France. Cette épée à languette d'Orange faisait partie de la collection Paul Raymond, dont une fraction, constituée entre autres de bronzes de provenances diverses et de silex moustériens de Vaucluse, fut acquise par le musée de l'Homme et enregistrée au catalogue en 1945 sous la référence 44-19 (pièce 44-19-4153). Aucune information n'est connue sur le lieu, le contexte et les circonstances de la découverte. L'étiquette adhérent encore à la lame porte simplement la mention « Orange (Vaucluse) ».

Cette épée est pratiquement entière, la pointe étant seule brisée sur quelques millimètres (fig. 62/4). La longueur actuellement conservée est de 593 mm, la largeur et l'épaisseur variant respectivement entre 32 et 33 mm et entre 7,4 et 7,5 mm. Elle devait à l'origine mesurer 600 mm de longueur environ. Elle est affectée d'une belle patine et n'a pratiquement subi aucune altération, ce qui permet notamment d'observer les stigmates du léger martelage bilatéral et bifacial, progressivement réduit de la languette à la pointe, qui a permis d'aménager les tranchants. Cette lame à bords parallèles, de section rhomboïdale, possède une languette courte et une soie localement martelée, précédées par de légers ricasso qui surmontent eux-mêmes une série d'une quinzaine de légères crénelures affectant le tranchant. Une oxydation un peu plus marquée de la soie et de la zone des rivets peut correspondre aux limites de la poignée.

Cette arme entre dans la catégorie des épées à lame rectiligne et languette étroite. Elle peut être identifiée au type de Monza de la classification de G. Gaucher et J.-P. Mohen (type 321), du nom des lames découvertes dans une nécropole à incinéra-

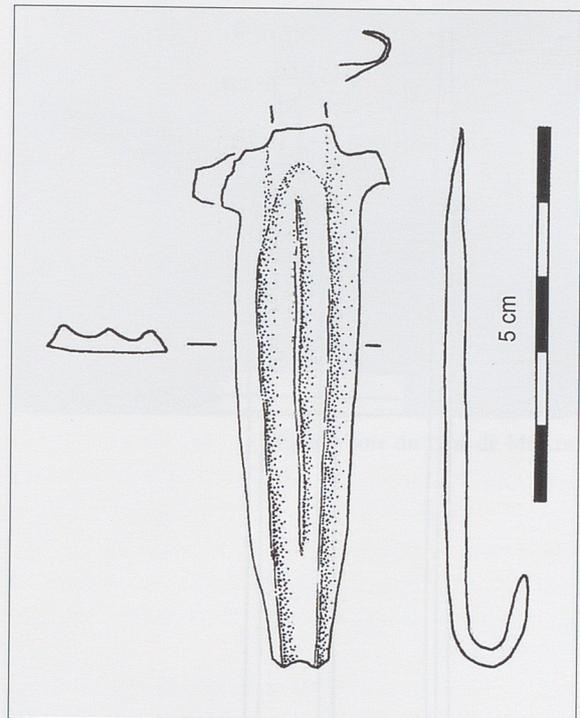
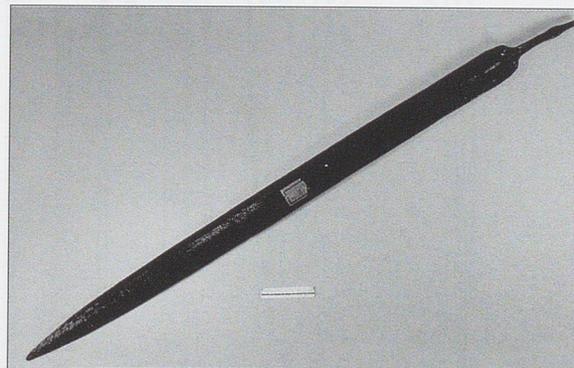


Fig. 61/3. Mobilier en bronze d'Orange.  
Agrafe de ceinture.



Épée à soie du type de Monza  
découverte anciennement à Orange. (p. XII)



Épée en bronze d'Orange.  
(p. 157)

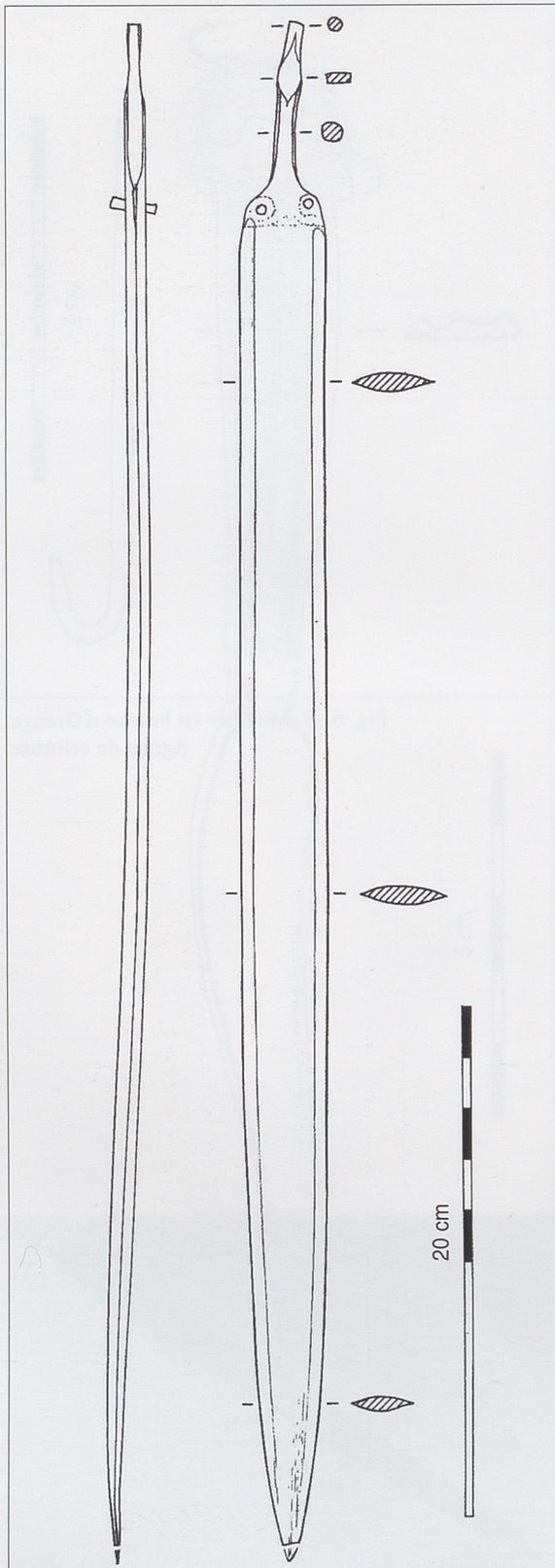


Fig. 62/4. Épée à soie du type de Monza découverte anciennement à Orange.

tions de la région milanaise, dont les différents exemplaires connus montrent une certaine variété comme avait déjà pu le signaler L. Bonnamour il y a une trentaine d'années. Elle peut être rapportée plus précisément à l'une des variantes (variante C), à deux ou quatre rivets, distinguées par H. Reim, avec les deux exemplaires provenant de Mayence en Allemagne et de la région chalonnaise. Ces pièces se distinguent aisément de la petite dizaine d'épées de type Monza de la variante B (languette à constriction) découvertes au sud des Alpes, dans la plaine padane occidentale et décrites à plusieurs reprises par V. Bianco Peroni et R. De Marinis.

La datation des variantes B et C varie entre le début du Bronze final I pour R. De Marinis et la fin de cette phase pour H. Reim.

L'aplatissement de la soie est une caractéristique également commune aux épées de type Grigny, mais aussi à deux exemplaires de type Monza provenant de l'Essonne et de la grotte de Penne Blanque à Herran (Haute-Garonne), décrites respectivement par J.-P. Mohen et par J.-P. Giraud ; la seconde représente la pièce la plus occidentale et méridionale à la fois.

Aucune lame identique à celle d'Orange n'est connue. Des rapprochements très probants peuvent cependant être effectués avec la pièce du Chalonnais (à quatre rivets), comme avec celles de l'Essonne et d'Herran (sans rivet), mais surtout avec la pièce à lame légèrement pistilliforme incisée découverte sans contexte à Aime-en-Tarentaise (Savoie) et décrite par Jacqueline Combier. Cet inventaire porte désormais à cinq le nombre d'exemplaires de la variante C, dont quatre se répartissent dans le quart sud-est de la France (fig. 63, p. XIII). Cette dispersion indique que les deux variantes B et C du type de Monza occupent deux aires de diffusion préférentielles, avec une zone commune globalement centrée sur les Alpes occidentales et leur périphérie.

Comme a pu le souligner C. Burgess, les épées de type Monza sont à la zone alpine, et surtout sud-alpine, ce que les épées contemporaines de Rixheim sont au domaine nord-alpin, revenant de la sorte sur l'hypothèse d'une identité des répartitions de ces deux formes d'épées proposée par L. Bonnamour et reprise ensuite dans différents travaux. Il est désormais possible de distinguer deux styles transalpins spécifiques pour le type Monza. Leur parfaite syn-

chronie avec les épées à collerettes devient difficile à soutenir à partir des récents développements relatifs à cette parure, ainsi que le suggère le dépôt vaclusien de Cheval-Blanc. Une certaine superposition spatiale doit néanmoins être observée, comme pour la vallée de la Saône.

L'absence d'épée de type Monza au sud de Lyon, qu'avaient pu observer H. Reim et plus récemment J. Guilaine et A. Tavoso, doit désormais être révisée et la situation qui prévaut à l'ouest des Alpes mérite d'être précisée. Un rapide inventaire relatif aux principaux types d'épées à languette étroite (*Griffangelschwerter* des auteurs alémaniques), limitée à la variété à soie, peut être dressé afin de déterminer les connexions culturelles induites.

C. et D. Mordant avaient livré une liste actualisée de ces types voilà une vingtaine d'années. L'idée selon laquelle cette arme signerait les premières influences nord-orientales dans le sud de la France au cours du BF 1 ou 2, émise par J. Guilaine, F. Briois et J. Coularou à l'occasion de la publication de l'épée de Trèbes, peut être à nouveau discutée, comme son attribution chronologique.

Ces épées à languette étroite se répartissent dans plusieurs types précis. Nous avons dressé la cartographie de huit d'entre eux, du début du Bronze final, dont cinq sont attestés régionalement dans la moitié sud de la France (fig. 63).

- Type Grigny. H. Reim distingue deux variantes, A et B, mais cette seconde est inhomogène et peu probante. Elle regroupe en effet deux lames fragmentées qui s'apparentent à certaines épées du type Terontola de V. Bianco Peroni, ainsi qu'une pièce entière rapportée également à un type italique, de Canegrate, par M. David-Elbiali (2000). Parmi les exemplaires restants, l'épée provenant en 1964 des dragages du Rhône à Grigny (Rhône), qui sert d'éponyme pour la variante A à soie non perforée, est depuis 1971 attestée par une seconde forme, découverte dans des conditions identiques selon G. Chapotat. Ces productions nord-ouest alpines, centrées sur l'axe Saône-Rhône, sont généralement rapportées à la fin du BF1 et au BF2a.

- Type Terontola : deux épées sans contexte connu proviennent de Haute-Savoie. La première est issue des environs d'Annecy et la seconde de Rumilly, à 800 m de la confluence du Chéran et du Fier. Elles



Épée à soie du type de Monza, détail.

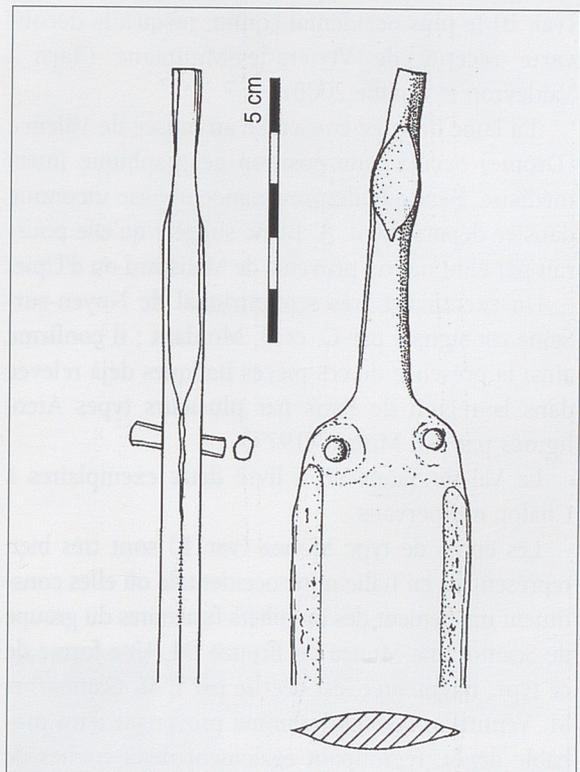


Fig. 62/2. Épée à soie du type de Monza découverte anciennement à Orange.

peuvent être rapportées à ce type nord- et centre-italique, comme le suggère d'ailleurs M. Oberkamp pour la première. L'épée figurée par A. Bocquet (1969) et provenant des environs de Grenoble, mais dont la pointe et une partie de la soie manquent, peut être identifiée comme une troisième représentante de ce genre dans les Alpes occidentales.

Il ressort de la cartographie des deux types très proches de Terontola et d'Arco une densité maximale dans le bassin oriental du Pô, mais au-delà une répartition très large comme le rappelle C. Burgess. Elle s'étend du sud de la Grande-Bretagne au Bassin parisien et au Proche-Orient, avec la découverte lointaine de Ras Shamra-Ugarit (Syrie), qui porte un sceau du pharaon Merenptah (XIX<sup>e</sup> dynastie) dont le règne dura une dizaine d'années entre 1213-1203 av. J.-C., et qui donnerait ainsi un *terminus ante quem* dans cette région pour ce type généralement attribué au Bronze final 2a.

- Type de Monza, variante B. L'épée qui devait à l'origine accompagner une inhumation et un bracelet déposés dans une galerie de la Petite Grotte de Bize (Aude) a été décrite par J. Guilaine et A. Tavano. Elle représentait le type Monza d'origine italique (var. B) le plus occidental connu, jusqu'à la découverte récente de Viviers-les-Montagne (Tarn : Valdeyron et Cambe 2000).

La lame décorée conservée au musée de Valence (Drôme) occupe une position géographique intermédiaire. Bien que de provenance précise inconnue dans ce département, A. Blanc suggère qu'elle pourrait par élimination provenir de Malissard ou d'Upie.

Un exemplaire très septentrional de Noyen-sur-Seine est signalé par C. et D. Mordant ; il confirme ainsi la présence de ces pièces italiennes déjà relevée dans la région de Paris par plusieurs types Arco, figurés par J.-P. Mohen (1977).

Le Val de Saône en a livré deux exemplaires à Chalon et Epervans.

Les épées de type Monza (var. B) sont très bien représentées en Italie nord-occidentale où elles constituent un élément des mobiliers funéraires du groupe de Scamozzina-Monza du Bronze D1. Une forme de ce type, fragmentée, est décrite par F. M. Gambari et M. Venturino Gambari comme provenant d'un probable dépôt, regroupant également deux haches de type Habsheim, découvert lors de l'extraction de graviers dans le lit du Pô à Coniolo, en Piémont.

- Type de Monza variante C. Outre l'exemplaire d'Orange, l'épée d'Aime-en-Tarentaise doit être rapprochée de cette variante malgré sa lame décorée à tendance pistilliforme. Cette caractéristique est retenue par R. De Marinis comme indicateur d'une date tardive dans le Bronze final 1. La morphologie de la zone d'emmanchement est par contre sans équivoque. Nous avons souligné plus haut la spécificité ouest-alpine de ces lames du Bronze final 1. Aucune pièce de provenance connue n'est signalée à l'est des Alpes, dans la plaine du Pô.

Quant à la variante Monza A à languette large (Sens-Paron, Gergy), elle peut être assimilée au type italique de Trana, de la fin du Bronze moyen.

- Type Pépinville : le dépôt découvert au début du XX<sup>e</sup> siècle à Clans (Alpes-Maritimes) a livré, parmi les vingt-neuf objets ou fragments qui nous sont parvenus, quatre tronçons d'épée. Trois d'entre eux correspondent à des portions de lames à bord parallèle de section losangique, mais dont la fragmentation ne permet pas de déterminer le type précis. Un tronçon, décrit par C. Lagrand comme une tige de section carrée (1976, fig. 1/26), doit en fait être interprété comme la soie, brisée au niveau de la languette, d'une épée de type Pépinville, ou de type Voltabusegna des auteurs italiens, pays d'où ce type pourrait être originaire. Le fragment de Clans est très proche par sa morphologie et ses dimensions de la découverte éponyme de la tombe de Richemont (Moselle), mobilisée par G. Gaucher et J.-P. Mohen dans leur classification (type 323). L'ensemble des types d'objets, tous fragmentés, regroupés dans le dépôt de Clans (bracelets à section triangulaire, couteau et poignard à languette, épingle de type Courtavant) fournirait une bonne datation, dans la seconde phase du Bronze final 1 pour ce type d'épée à soie, en parallèle avec la fin de l'horizon à épées de Rixheim selon les sériations obtenues pour ces périodes au nord des Alpes par C. Fischer et M. David-Elbiali.

La cartographie indique une certaine complémentarité géographique entre les épées de Monza B et de Pépinville du nord de l'Italie, mais également de leurs zones respectives de diffusion, effet d'une probable synchronie.

Une épée de ce type provient d'Égypte, d'El Kantara exactement, où elle fut découverte lors du creusement du canal de Suez.

• Parmi les pièces regroupées sous le type de Mantoche par H. Reim, il convient de distinguer les pièces à petite languette suivant la proposition de M. David-Elbiali. Ces deux variétés semblent plutôt caractéristiques du domaine occidental, bien que des similitudes avec le type italique de Cattabrega doivent être relevées.

Ainsi ce recensement indique-t-il très clairement une spécificité des productions et des diffusions d'épées de part et d'autre des Alpes occidentales, de la plaine du Pô au bassin de la Garonne, et plus largement au nord-ouest des Alpes. Les formes à soie courte (Grigny, Mantoche, à languette) semblent plutôt occidentales et centrées sur la Bourgogne et le Jura. Les formes à soie plus longue et lames pistilliformes (Pépinville, Arco, Terontola) occupent le pourtour des Alpes centrales avec une mention particulière pour le piémont sud. Les types de Monza se dispersent selon l'axe est-ouest de part et d'autre des Alpes occidentales. Ce constat permet un rééquilibrage en direction du Midi des rapports transalpins souvent privilégiés selon l'axe NW-SE, comme dans l'étude récente de nouvelles épées piémontaises conduite par F. M. Gambari et M. Venturino Gambari. La découverte à Gagnac (Haute-Garonne), que rappellent J. Guilaine et ses collaborateurs, d'une épée que l'on serait tenté de rapporter au type italique de Cattabrega, du BF1 ancien, confirme cette observation. Une préfiguration de cette situation est par ailleurs discernable dès la fin du Bronze moyen. En effet, deux épées, l'une mentionnée par A. Bocquet comme provenant de Vif Pont-de-Claix (Isère), l'autre découverte à Genève (Suisse) étudiée par M. David-Elbiali, peuvent être classées parmi les rapières de type Oggiono-Meienried d'origine italique. Mais ce qu'indique également cette cartographie est une certaine importance de l'axe Pô-Saône-Seine dans les diffusions à longue distance, qu'il conviendra de considérer avec plus d'acuité dans l'analyse des transferts de matières premières et des relations entre l'Europe du Nord et le Bassin méditerranéen.

CONCLUSION

Ces quatre objets datent tous du début du Bronze final, qui constitue une période de profond renouvellement de la panoplie des productions métalliques, amorcé dès la fin du Bronze moyen. Ils indiquent que les connexions typologiques septentrionales connaissent alors un nouvel essor. Enfin, ils démontrent bien la grande mobilité des produits de la métallurgie, qui peut avoir plusieurs origines : échanges économiques et cérémoniels, alliances matrimoniales, mise en mouvement de groupes ou d'individus dont la nature et l'ampleur demeurent plus difficiles à déterminer.

J. V.

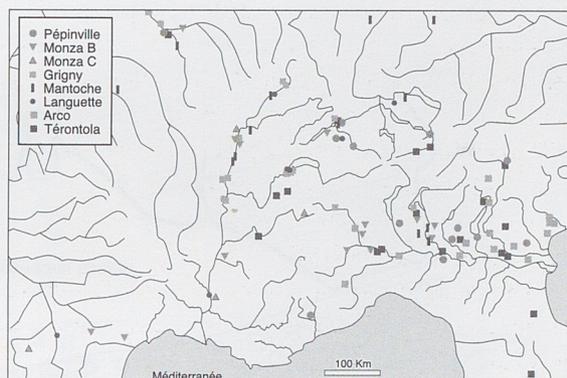
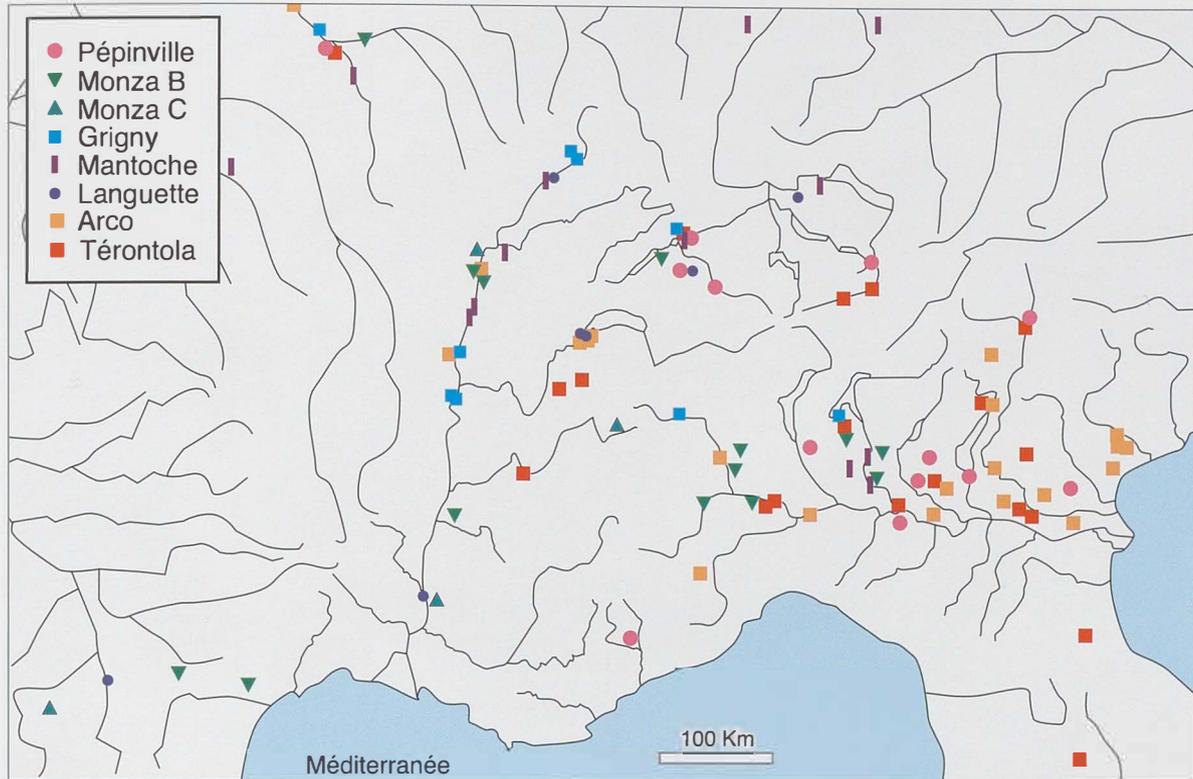
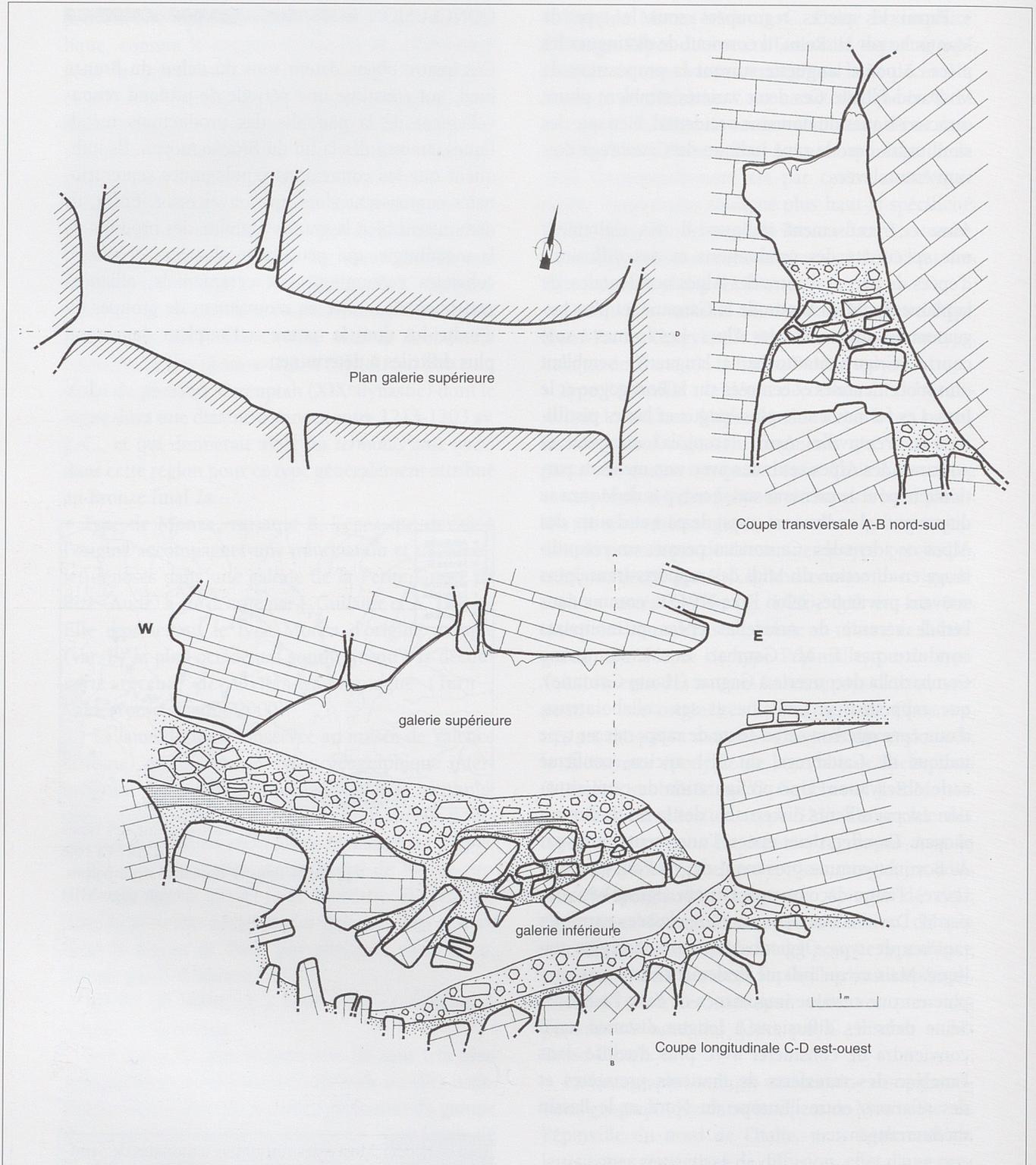


Fig. 63. Cartographie des types d'épées à soie présents dans le domaine circualpin. (Voir page XIII)

Lieu de dépôt	Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye ; Musée de l'Homme à Paris.
Bibliographie	Gagnière et Granier 1962 ; Gagnière 1963 (pour le couteau).

Fig. 63. Cartographie des types  
d'épées à soie  
présents dans le domaine circumalpin.  
(p. 161)





Bonnieux, grotte Saint-Gervais.  
Plan et coupe de la cavité.

## GROTTE SAINT-GERVAIS (Bonnieux)

Cette cavité, formée de la juxtaposition de deux énormes blocs effondrés de molasse miocène, est située à 800 m du centre et au sud-est du village de Bonnieux. Elle se présente sous la forme d'un couloir de section triangulaire orienté est-ouest et comporte deux ouvertures et deux étages séparés par un plancher formé de blocs effondrés coincés entre les parois et soudés entre eux par la concrétion. Connue depuis 1900, elle a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1975-76.

Une sépulture collective datée du Néolithique final occupait la galerie supérieure, mais de nombreux ossements humains s'étaient également infiltrés dans la galerie inférieure.

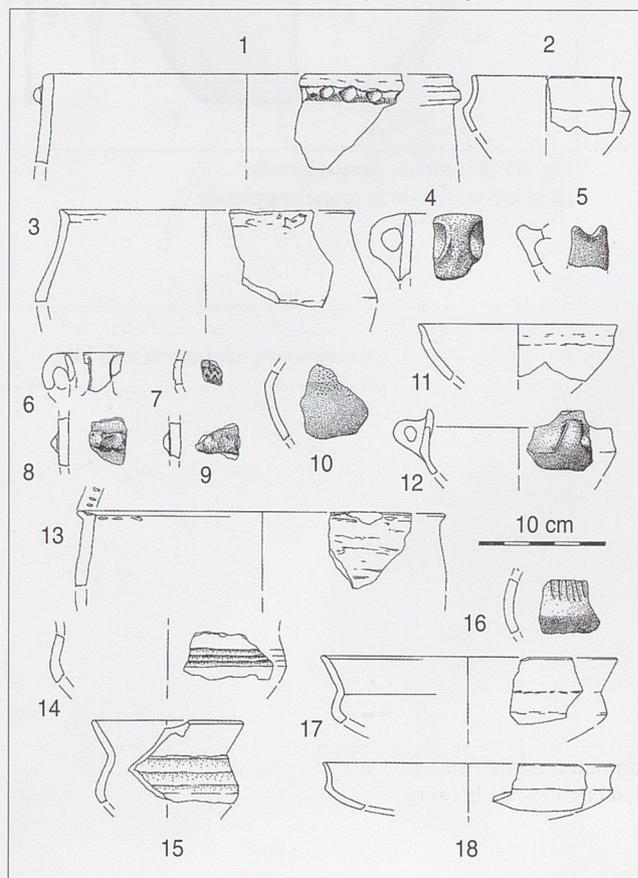
À la base du remplissage, dans des lambeaux de couche encore en place a été mise en évidence une occupation cardiale.

Dans la partie ouest de la galerie supérieure, sur la couche sépulcrale néolithique final, ont été découverts des mobiliers dont la datation se situe entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final et, en surface, dans un diverticule, du mobilier du I<sup>er</sup> âge du Fer.

Le matériel céramique de l'âge du Bronze comprend un tesson à décor excisé, rappelant les productions de la fin du Bronze moyen, ainsi qu'un bord avec anse en ruban s'accrochant sur la lèvre et des tessons de vases à cordons digités (fig. 64/6 à 10). Parmi ces vestiges on remarque la présence d'un fragment de panse portant un décor de fines impressions circulaires disposées irrégulièrement de part et d'autre de la carène. Cette technique trouve une bonne comparaison sur un tesson à anse trouvé hors contexte sur le plateau Saint-Pierre à Tourtour (Bronze moyen), mais également dans les couches 10-11, Bronze final 1, de la grotte de la Chauve-Souris à Donzère. Les deux formes (fig. 64/11 et 12) orienteraient vers la même fourchette de datation. La coupe à épaulement est à rapprocher de celles du Baou des Noirs à Vence et de Notre-Dame du Brusac à



Fig. 64. (Voir Annexe p. 277.)  
Mobilier céramique du Bronze moyen.  
Buoux, Les Seguins (n<sup>os</sup> 1 et 2),  
abri de La Madeleine à Bédoin (n<sup>os</sup> 3 à 5).  
Mobilier céramique du Bronze moyen ou du début du Bronze  
final de la grotte Saint-Gervais à Bonnieux (n<sup>os</sup> 6 à 12).  
Mobilier céramique du début du Bronze final.  
Grotte du Levant de Leunier à Malaucène (n<sup>os</sup> 13 à 15)  
et de l'aven des Esclargades à Lagnes (n<sup>os</sup> 16 à 18).



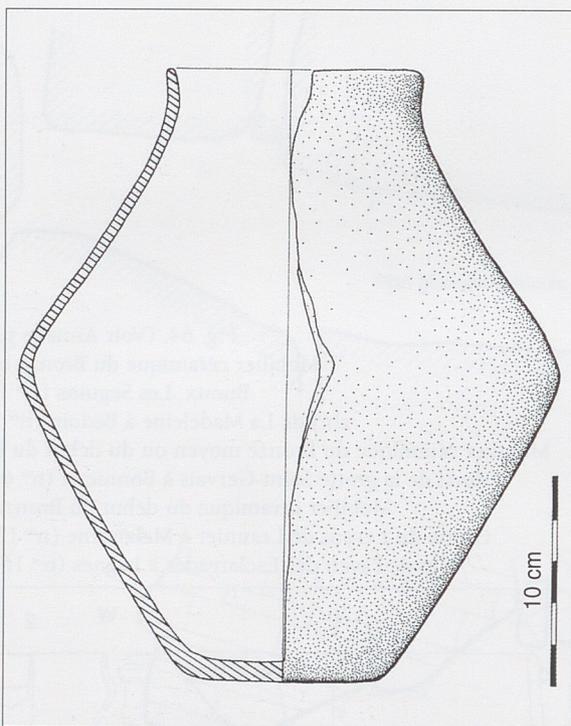


Fig. 65. Bonnieux, Saint-Gervais.  
Jarre biconique de la grotte sépulcrale.

Châteauneuf-de-Grasse. La jatte ansée à poucier trapézoïdal est également attestée à Vence et sur une pièce antérieure de la grotte des Monnaies au Plan d'Aups (Vital 1999).

Une grande jarre biconique de couleur noirâtre, sans décor et sans préhension (hauteur : 38 cm ; diamètre : 34 cm), complète cette série et peut être éventuellement affectée d'une datation du début du Bronze final (fig. 65).

G. S. et J. V.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille.
Bibliographie	Sauzade 1983.

## LE CHAOS (Buoux)

Si la grotte de la Fausse Cupule et la grotte du Fer livrent quelques céramiques du Bronze final 1, parmi d'abondants vestiges d'autres époques, on doit remarquer le caractère exclusif des productions de cette période dans la grotte Dangereuse et plus encore dans celle du Pot Peigné. Ces récipients sont cependant attribués à ce stade par défaut. Il est vrai que les sites provençaux ne facilitent pas la discrimination de la production céramique du début du Bronze final. L'aven des Fourches 2 à Sault constitue un premier point de référence pour une coupe conique (fig. 35/7). Mais ce sont les sites rhodaniens, comme la Baume des Anges et la grotte de la Chauve-Souris à Donzère (Vital 1990a), ou la grotte des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche, qui sont appelés le plus fréquemment dans les comparaisons. C'est le cas surtout pour toute une série de jarres à col individualisé (fig. 30/1 et 66/7), plus ou moins développé, dont l'ornementation est assurée par des séries de digitations sur panse, sur lèvre ou sur cordons (fig. 66/1, 4 et 6), formes également présentes dans l'aven du Contadoux à Sault. Un col de jarre et un bol tronconique pourraient également relever de cette phase (fig. 33/1 et 2).

J. V.

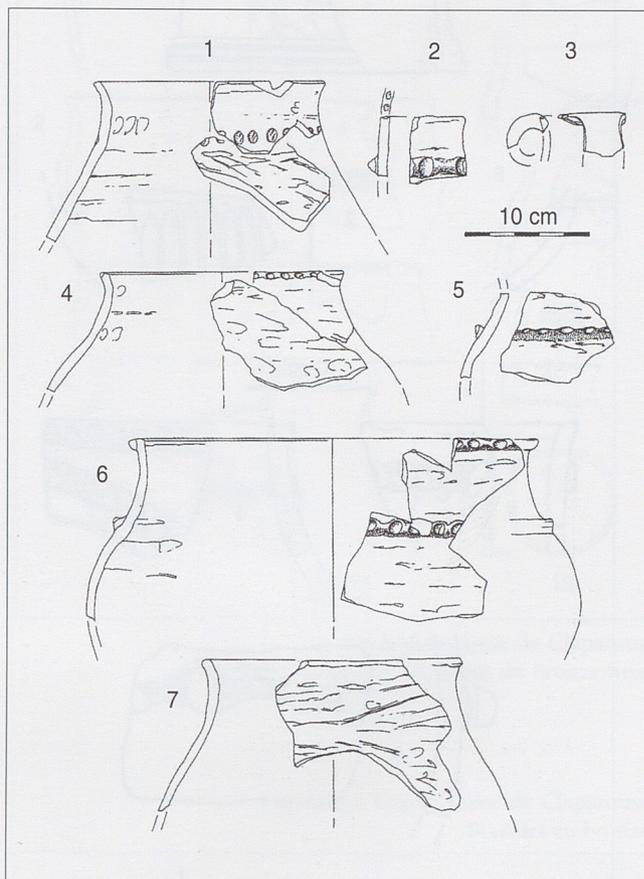
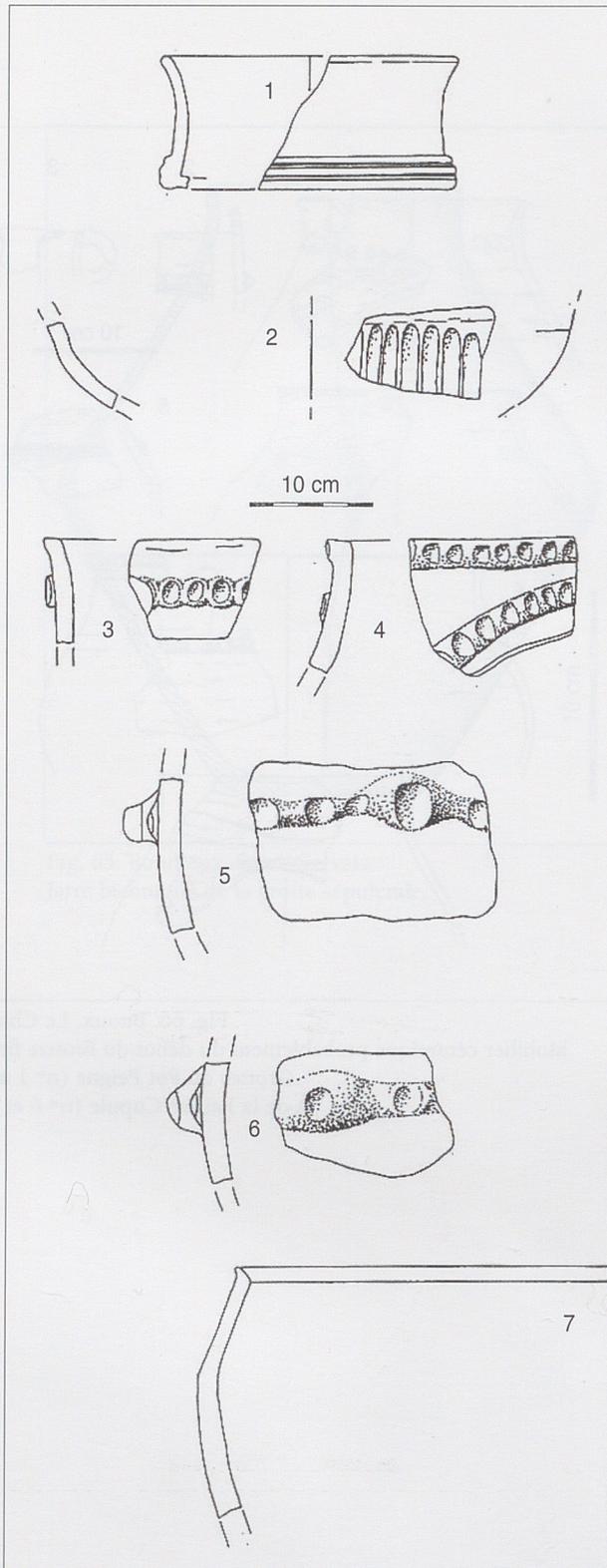


Fig. 66. Buoux, Le Chaos.  
Mobilier céramique probablement du début du Bronze final.  
Grottes du Pot Peigné (nos 1 à 5)  
et de la Fausse Cupule (nos 6 et 7).

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille ; Collection M. Payani, Marseille.
Bibliographie	Barruol 1961 ; Bonnetain 1988 ; Bruni 1980 ; Courtin 1976 ; Gagnière 1968 ; Giudicelli 1971 ; Jullian 1884 ; Nicolas 1885 ; Sauve 1907 ; Sauzade 1983.

Fig. 67. Cheval-Blanc, Baume des Enfers.  
Mobilier céramique du début du Bronze final.



### FOSSE BRONZE FINAL DE CLAPAROUSE (Lagnes)

Le site de Claparouse s'étend sur plusieurs hectares à 1 500 mètres environ au sud-ouest de Lagnes, au débouché de la vallée du Coulon et en un point où les monts de Vaucluse et le Luberon convergent. Ce vaste habitat de plein air, adossé aux monts de Vaucluse, bénéficie de la même position topographique exceptionnelle que celle du site de Boulon à Robion, situé en vis-à-vis, plus au sud, au pied du Luberon. Sur ces deux habitats ont été mises en évidence de longues périodes d'occupations du Néolithique moyen et final ainsi que de l'âge du Bronze.

Après plusieurs années de ramassages de surface, son inventeur, Jean Mayan, le signala à la Direction des antiquités préhistoriques en 1968.

À la suite d'un défonçage d'une parcelle ayant ramené en surface de nombreux vestiges céramiques, une opération archéologique fut conduite par A. Carry de 1974 à 1976. Après la réalisation de plusieurs sondages restreints destinés à repérer les secteurs encore en place, plusieurs fenêtres d'environ une dizaine de mètres carrés furent ouvertes. La plupart de ces sondages donnèrent un abondant matériel céramique, lithique et osseux se rattachant au Néolithique final de type Rhône-Ouvèze, surmontant un niveau d'occupation chasséenne. La fouille effectuée à l'intersection des zones C3-C4 et D3-D4 a mis en évidence également une fosse de l'âge du Bronze final.

Cette fosse circulaire de 2,50 m de diamètre et de 0,60 m de hauteur restante recoupait les niveaux Néolithique final, Néolithique moyen, et la couche sablo-argileuse jaunâtre stérile reposant sur le substrat rocheux. Son remplissage, constitué de sédiments fins et de blocs, renfermait un foyer, à sa base et en son centre. Le matériel archéologique se compose presque exclusivement de mobilier céramique à l'exception d'un bracelet en bronze inorné de section elliptique de 3 mm d'épaisseur et de 45 mm de diamètre.

La céramique comporte des fragments d'une grande jarre et surtout de pots de technologie grossière (fig. 68).

Le point d'inflexion de la panse de ces vases est haut placé, parfois bien marqué, souvent souligné par une ligne d'impressions digitales ou cannelées (fig. 68/1, 2, 7, 10 et 12).

Des bords montrent sur laèvre des impressions faites au poinçon, ou uneèvre épaissie et digitée (n<sup>os</sup> 4 à 6).

Les impressions digitales peuvent aussi être appliquées en pleine panse (n<sup>os</sup> 8 et 9), soulignant un ressaut.

Les formes de technologie plus fine sont représentées par cinq types principaux : une coupe (fig. 69/1), un grand nombre d'éuelles carénées cintrées (n<sup>os</sup> 2 à 5, 8 et 9), dont une possède une anse à protubérance, une jatte à bandeau (n<sup>o</sup> 7), un gobelet à décor cannelé (n<sup>o</sup> 11), ainsi qu'une variété de rebord divergents se rattachant à autant de gobelets ou de jarres biconiques (n<sup>o</sup> 12 à 17). Ces dernières sont décorées de cannelures horizontales ou en arceau, surmontant une languette dans ce cas (n<sup>o</sup> 18 et 19).

Le bracelet ne fournit pas d'information discriminante du point de vue chrono-culturel. Des parures comparables sont attestées dans le Midi, comme dans la Petite Grotte de Bize et dans la sépulture à inhumation gardoise de Gaze-Menet à Chusclan, mais aussi dans le Bassin parisien à la même époque (nécropole de la Colombine...).

La céramique constitue désormais un bon ensemble de référence en Vaucluse, probablement pour une phase légèrement avancée du début du Bronze final.

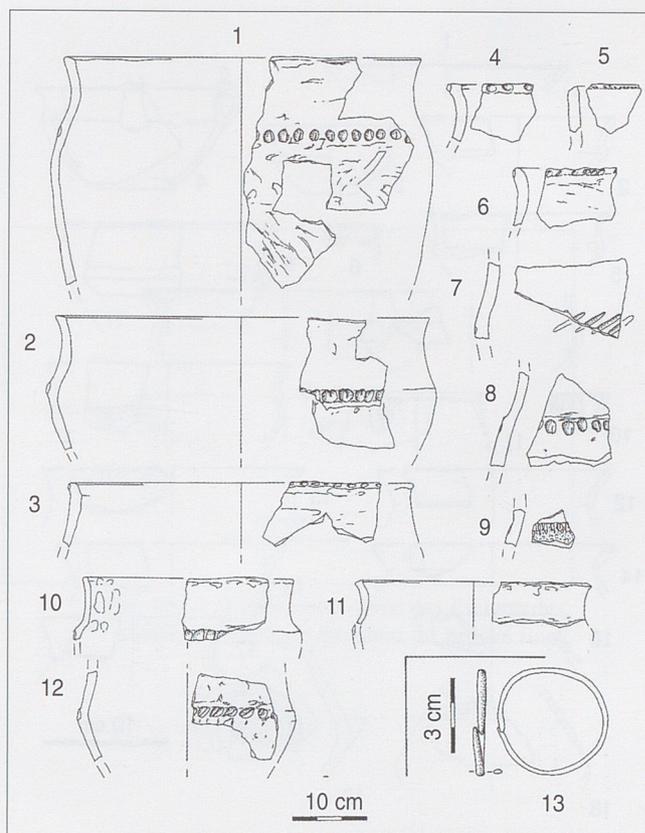
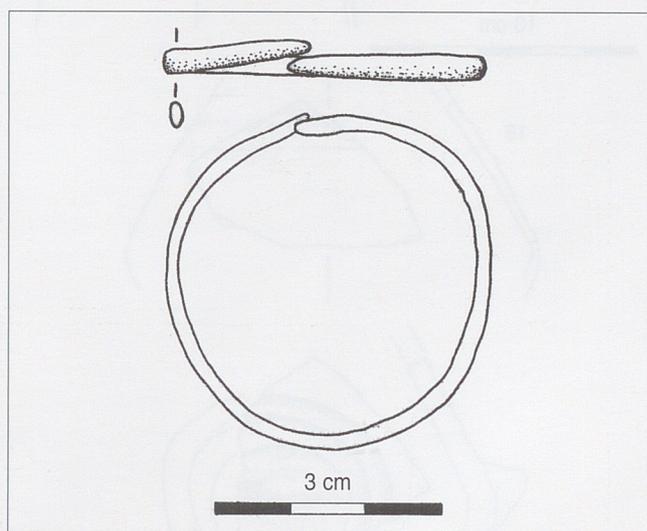


Fig. 68. Lagnes, fosse de Claparouse. Mobilier céramique du début du Bronze final.

Fig. 68/13. Lagnes, fosse de Claparouse. Bracelet en bronze.



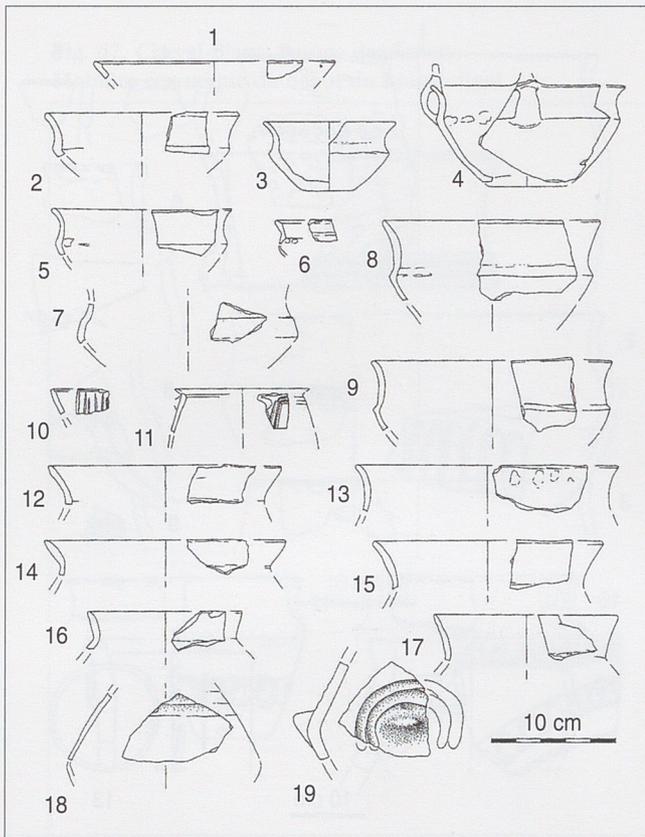
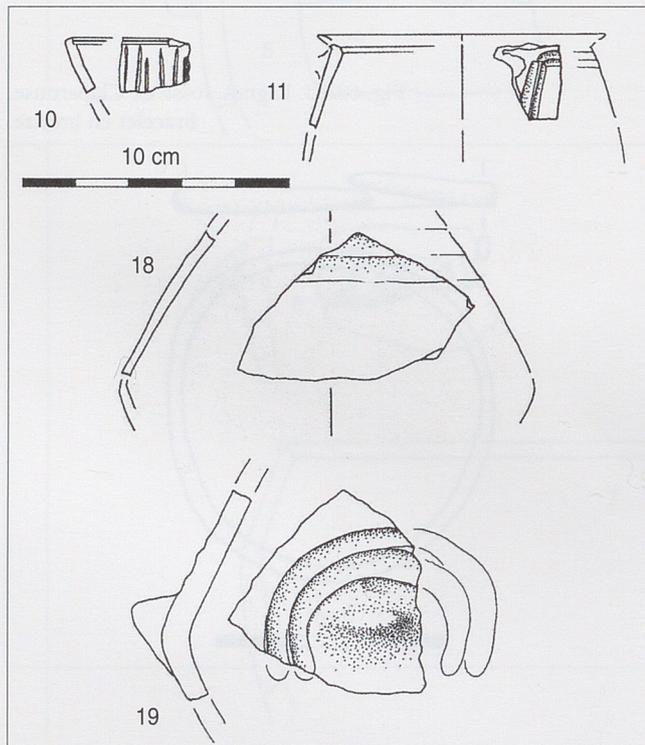


Fig. 69. Lagnes, fosse de Claparouse.  
Mobilier céramique du début du Bronze final.



Des comparaisons convaincantes peuvent être établies pour les pots digités avec les séries hors contexte de la Baume des Anges à Donzère (Vital 1990a), mais aussi de Tavel Tavelet (inédit, étude X. Guthertz et J. Vital), rapportées au début du Bronze final.

Les écuelles carénées se retrouvent en fréquence comparable dans une fosse polylobée très récemment découverte sur le littoral montpelliérain, à Lattes Port-Ariane (travaux I. Daveau dir.), dont le mobilier se place également dans un stade avancé du Bronze final débutant.

Un curieux fragment de bord de coupe à décor profondément incisé (fig. 69/10) trouve une unique comparaison dans les séries hors contexte du site littoral de Camp-Redon à Lansargues (Prades *et al.* 1985, fig. 28/7 et 11).

Le décor d'arceaux cannelé est bien représenté en Provence à la fin du Bronze moyen à Châteauneuf-de-Grasse Notre-Dame du Brusca, à Châteaueuvieux grotte des Fées (Vital 1999). Leur présence sur des jarres ou sur des sites qui présentent aussi des motifs de cannelures bouclées, aven de Vaclare à Esparron-de-Verdon, Vence grotte des Poteries et Nice nécropole de Youri, confirment que ces arceaux cannelés font aussi partie de la panoplie des décors du Bronze final 1.

Comme nous l'avons vu plus haut, les céramiques des deux fosses de la grotte du Puits à Esparron-de-Verdon constituent également de bons ensembles de très proche typologie. Ces confrontations sont donc essentiellement méridionales, en Provence centrale et Languedoc oriental notamment.

G. S. et J. V.

Fig. 69/10, 11, 18, 19.  
Lagnes, fosse de Claparouse.  
Mobilier céramique du début du Bronze final.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille.
Bibliographie	Sauzade 1983.

## L'AVEN DES ESCLARGADES (Lagnes)

Cet aven, situé à 500 mètres au nord-ouest du village a fait l'objet de fouilles clandestines en 1974. Son ouverture, verticale et étroite, dissimulée dans un bois de chênes verts, est difficilement repérable. Plusieurs galeries, de faible développement, s'étagent sur plusieurs niveaux.

Des ossements humains ont été découverts en surface dans toutes les salles. Dans la partie inférieure de l'aven, des effondrements ont laissé, plaqué contre les parois, un remplissage d'argile et de pierraille dans lequel sont encore inclus des ossements humains. Aux dires des fouilleurs, dans la partie supérieure de la cavité, la première salle aurait contenu plusieurs squelettes déposés derrière un mur de pierre sèche.

Le matériel qui nous a été remis est peu abondant.

La parure se réduit à une pendeloque en coquille de *Cardium* percée.

La céramique peut être rapportée à deux périodes distinctes. Un fragment de jarre à anses en languette d'où partent des cordons digités disposés horizontalement et obliquement se classe au Bronze ancien (fig. 5/5), probablement dans une phase récente ainsi que l'attestent des ensembles du plateau Suisse. Deux formes et un fragment sont à rapporter aux débuts du Bronze final (fig. 64/16 à 18). Le tesson à décor de cannelures verticales, la jatte à rebord et impressions sur le col (à l'aide d'une possible cordelette) et l'écuelle carénée sont à rapprocher de pièces du défilé de Donzère et de la Valdaine : Baume des Anges et Montélimar Gournier (Vital 1990a).

Ces vestiges pourraient correspondre à une occupation légèrement plus tardive que celle de l'aven des Fourches I à Sault.

G. S. et J. V.

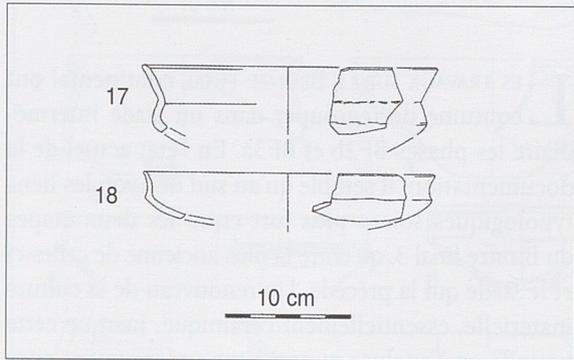


Fig. 64/17 et 18. Lagnes, aven des Esclargades.  
Mobilier céramique du début du Bronze final.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille.
Bibliographie	Sauzade 1983.